

CONSÉQUENCE DE L'ARRÊT DU GME

Le Maroc redoute pour sa sécurité énergétique

P3

TEBBOUNE À L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS DE MISSIONS DIPLOMATIQUES

L'Algérie est visée par une guerre de 4e génération

P2

ORAN

Ouverture de la 10e édition du "NAPEC 2021"

P2

PARTENARIAT ALGÉRO-MAURITANIEN

Lutter contre le crime organisé sous toutes ses formes

P3



En Vrac

Les mots lierres de la «charabisation»

Par Madjid Khelassi

Certains départements ministériels ont engagé une nouvelle opération d'arabisation hic et nunc. En effet, les ministères du travail ainsi que de la formation professionnelle, et de la jeunesse et des sports ont adressé à leurs services des notes internes, afin d'utiliser exclusivement la langue arabe dans toutes les correspondances, directives, et procès verbaux de réunions. La temporalité de cette opération, intervient dans un contexte de tensions inédit dans les relations algéro-françaises.

Décision venue d'en haut ou initiatives personnelles des ministres ayant engagé l'opération?

En tous cas, on note que ni la présidence de la république, ni le premier ministre, n'ont donné du moins officiellement une instruction dans ce sens.

Conception tauromachique de l'usage de la langue arabe ou zèle confondant vitesse et précipitation?

A Guelma, la direction d'un établissement de santé publique, a adressé une correspondance aux président de l'ordre des médecins et aux chefs de service, afin d'exiger des praticiens l'utilisation exclusive de la langue arabe dans la rédaction des ordonnances et des rapports médicaux. Une aberration, selon le Dr Yousofi, président du syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), qui souligne qu'en Algérie, l'enseignement et la pratique de la médecine se fait exclusivement en langue française.

Pour la gloire du communisme, je sacrifie mon ami cubain... disait une doctrine soviétique.

Ça doit être drôle... les ordonnances en langue arabe. Drôle aussi, la tête du pharmacien perdu entre les «ch'miaates» et le «doua lahmar». Le butin de guerre, cher à Kateb yacine, se dilue désormais dans les effets secondaires des médicaments «charabisés».

Décider définitivement du remplacement de la langue française par l'anglais? Chiche!

Encore faut-il se projeter sur 20 ans, en commençant in situ la fabrication des manuels scolaires et des outils pédagogiques et leur utilisation dès le primaire, afin que vers 2040, on puisse avoir l'anglais en médecine... ainsi que dans toutes les autres filières.

Faute de quoi, on sombrera encore dans les mots lierres des traductions ridicules que précipitera toujours un populisme de circonstance.

Au fait... Comment arabiser la tactique de Belmadi quand la majorité de ses joueurs sont intrinsèquement francophone? Mais là, c'est une autre histoire... celle du foot garant de la paix sociale et qu'on vénère, dut-il s'exprimer en javanais.

Sport

FOOT/ MONDIAL-2022 (ÉLIMI./ GR.A) DJIBOUTI - ALGÉRIE

La délégation algérienne quitte Alger en direction du Caire

P13



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

98 nouveaux cas, 69 guérisons et 05 décès

P24

OUM EL BOUAGHI

Lancement de la campagne nationale "hiver sans accidents d'asphyxie"

P2

SOUK AHRAS

Deux décès suite à la chute d'un véhicule dans un barrage

P24

OUM EL BOUAGHI

Lancement de la campagne nationale "hiver sans accidents d'asphyxie"

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a lancé, hier depuis Oum El Bouaghi, une campagne nationale de sensibilisation et de prévention des risques d'asphyxie au monoxyde de carbone intitulée "un hiver sans accident d'asphyxie".

Cette campagne "s'inscrit dans le cadre du programme national de sensibilisation aux divers risques liés à la saison hivernale", a indiqué le colonel Farouk Achour, sous-directeur de l'information et des statistiques à la DGPC en marge de la cérémonie de lancement de cette opération, présidée par le wali Zinedine Tibourtine à l'unité principale. Durant la période hivernale, des accidents d'asphyxie sont enregistrés à travers les wilayas du pays en plus des accidents de la circulation et des inondations, a ajouté le même cadre qui a noté que l'objectif de la campagne est de faire prendre conscience aux citoyens que des gestes simples peuvent éviter de graves accidents. "L'un de ces gestes est de s'assurer de la sécurité des chauffages à gaz achetés, puis de recourir à des techniciens qualifiés pour procéder à leur installation et de garantir l'aération des maisons", a précisé le colonel Achour qui a souligné que la campagne ciblera surtout les nouvelles cités résidentielles pour sensibiliser les occupants de ces nouveaux logements aux risques d'asphyxie.

De son côté, le capitaine Nassim Barnaoui, chef du bureau d'information et de communication à la DGPC, a relevé que cette campagne de sensibilisation se poursuivra jusqu'au mois de mars 2022 à travers l'ensemble des wilayas du pays avec la contribution des secteurs du commerce, des affaires religieuses, des services de Sonelgaz et Naftal en plus des acteurs de la société civile.

Durant l'année 2021, 75 personnes sont mortes asphyxiées par le monoxyde carbone à l'échelle nationale et 1.290 autres ont été secourues, a assuré le capitaine Barnaoui qui a rappelé que durant l'hiver 2020, 100 personnes sont mortes asphyxiées. La première journée de cette campagne a donné lieu à l'organisation d'une exposition au centre-ville d'Oum El Bouaghi, où les visiteurs ont reçu des conseils et des informations sur les risques d'asphyxie et les gestes de prévention, en plus de la sensibilisation des élèves du lycée Ahmed Lakhdar de la même ville aux dangers du monoxyde de carbone.

R.N

ORAN

Ouverture de la 10e édition du "NAPEC 2021"

La 10e édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine "NAPEC 2021" s'est ouverte hier au Centre des conventions d'Oran (CCO) "Mohamed- Benahmed", en présence de 480 exposants représentant 40 pays.

La cérémonie d'ouverture de la 10e NAPEC s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'énergie et des mines, Abdelkrim Aouissi, des P-dg respectivement de Sonatrach, Toufik Hakkar, de Sonelgaz, Chaher Boulakhras et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "AL-NAFT", Noureddine Daoudi.

Le NAPEC (North Africa Petroleum Exhibition & Conference), le plus important à l'échelle méditerranéenne et africaine, couvrira les tendances stratégiques et les approches techniques et évoquera les principaux défis et opportunités du secteur énergétique, selon les organisateurs.

Des opérateurs du secteur pétrolier et gazier et des fournisseurs de produits et services en relation avec les secteurs des hydrocarbures et de l'énergie participent à cette manifestation internationale, a indiqué l'agence organisatrice du Salon, "EURL NAPEC".

Parallèlement à l'exposition, des conférences sont programmées au profit des participants portant notamment sur "l'énergie en Afrique du Nord: ressources, défis et opportunités", "la position du gaz algérien sur le marché mondial et local", "opportunités et défis majeurs pour l'avenir du secteur intermédiaire et aval en Algérie", "stratégies et investissements futurs dans les nouvelles conditions du marché en Afrique du Nord", "projets clés et opportunités à venir dans la région: réalisations et objectifs", ainsi que le "développement régional et avenir de l'industrie du GNL" et la "commercialisation du gaz".

Le NAPEC est le plus grand salon professionnel international des hydrocarbures et de l'énergie en Afrique et en Méditerranée, dédié au marché nord-africain, consacré aux activités de l'Upstream, le Midstream et le Downstream (Onshore & Offshore) et tous les fournisseurs de produits, services et technologies qui gravitent autour de l'activité pétrolière et gazière, a fait savoir la même source. Il constitue une opportunité d'échange d'expériences dans le domaine des hydrocarbures et de l'énergie, selon les organisateurs.



stream, le Midstream et le Downstream (Onshore & Offshore) et tous les fournisseurs de produits, services et technologies qui gravitent autour de l'activité pétrolière et gazière, a fait savoir la même source. Il constitue une opportunité d'échange d'expériences dans le domaine des hydrocarbures et de l'énergie, selon les organisateurs.

En 2020, le NAPEC a été annulé en raison de la propagation de la pandémie de Covid-19, rappelle-t-on.

R.N

ALGER

Perturbation de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes

Des perturbations en alimentation en eau potable seront enregistrées dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger, suite à des arrêts fréquents de la production pour réajustement du processus de traitement, a indiqué lundi, dans un communiqué, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL).

Ces perturbations toucheront essentiellement deux systèmes de transfert qui assurent la desserte des communes de Tessala El Merdja, Douera, Baba Hacen, Kheracia, Rahmania, Souidania, Ouled Fayet, Draria, Saoula, El Achour, Dely Brahim et Cheraga ainsi que Reghaia, Rouiba, Heuraoua, Dar El Beida, Bordj El Kiffan, Bordj El Bahri, El Marsa, Oued Smar, Mohammadia, Bach

Djerrah, Kouba, Bourouba, El Harrach, Ain Taya et Bab Ezzouar.

SEAAL rassure ses clients des communes impactées que "la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement dès stabilisation de la qualité des eaux brutes", souligne le communiqué.

Cette perturbation fait suite aux dernières intempéries ayant engendré "une turbidité élevée" des eaux brutes des barrages à l'arrivée des stations de traitement SAA et Boudouaou depuis dimanche, explique SEAAL.

"Cela engendre des arrêts fréquents de la production pour réajustement du processus de traitement afin de garantir, une qualité

de l'eau traitée", poursuit la même source. Un dispositif mobile de dotation en eau potable sera mis en place afin d'assurer les usagers prioritaires (établissements publics et hospitaliers).

"SEAAL rassure ses clients des communes impactées que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement dès l'achèvement des travaux", précise la société publique.

En outre, SEAAL met à la disposition de ses clients, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/24 et 24h/24, ou l'adresse mail CATO : mail.1594@seaal.dz.

R.N

ASSURANCES AGRICOLES

Le nouveau modèle vise à augmenter de 55 pc le taux pour les adhérents

Le nouveau modèle des assurances agricoles de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) vise à augmenter à 55 pc le taux d'assurance des adhérents éleveurs et agriculteurs, a annoncé, hier à Mostaganem, le directeur général de la Caisse, Chérif Benhabylès.

En marge de son inauguration du nouveau siège de la CRMA à Kheredine, M Benhabylès a souligné que ce modèle vise à accompagner les agriculteurs et les éleveurs pour faire face aux catastrophes naturelles, à diversifier des produits et leur numérisation en vue de passer d'un taux d'assurance de 26 pc actuellement à 50 et 55

pc à l'horizon 2024. Parallèlement, cette stratégie 2020-2024, adoptée par la CNMA, œuvre à doubler le nombre d'adhérents à cette mutualité pour passer de 200.000 à 600.000 ou 700.000 adhérents à travers tout le pays en 2024.

Par ailleurs, M. Benhabylès a souligné que l'élargissement du réseau des CRMA par l'ouverture de bureaux et d'agences locales permettra de se rapprocher des agriculteurs et des éleveurs et de leur faire connaître les différents services proposés par la mutualité, notamment les nouveaux produits.

Dans ce contexte, il a signalé que la

promotion des nouveaux services d'assurance qui couvrent les catastrophes naturelles est devenue plus que nécessaire pour faire découvrir aux agriculteurs et autres éleveurs le rôle de l'assurance en tant que mécanisme économique dans le développement agricole.

Concernant la numérisation, M. Benhabylès a ajouté que les nouveaux outils permettront une meilleure communication avec la nouvelle génération d'agriculteurs et d'éleveurs, notamment les jeunes universitaires investissant dans ce domaine et s'adaptant aux spécificités de chaque région.

Le Directeur Général de la CNMA a

procédé à l'inauguration de l'agence locale de Kheredine, qui englobe quatre communes, en attendant la réception d'une agence similaire à Hassi Mameche (3 communes). Ce qui portera le réseau de la CRMA à onze agences locales dans la wilaya de Mostaganem.

La CRMA de la Wilaya de Mostaganem compte sur les activités de proximité et d'information pour relever le nombre d'adhésions et d'assurances, qui compte actuellement 5.000 assurés et adhérents sur un total de 28.000 agriculteurs et éleveurs actifs dans diverses filières agricoles.

R.N

PARTENARIAT ALGÉRO-MAURITANIEN

Lutter contre le crime organisé sous toutes ses formes

L'Algérie et la Mauritanie accroissent leur coopération sécuritaire et économique. Emblème de cette entente : poste frontalier terrestre entre les deux pays créé en septembre.



Dans le sillage de l'attaque mortelle commise par l'armée marocaine contre des camionneurs civils algériens qui effectuaient la liaison Ouargla-Nouakchott, Kamel Beldjoud a appelé hier à la création d'une commission algéro-mauritanienne chargée de sécuriser conjointement les deux pays.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, a précisé que l'organisme "proposera des mesures garantissant la sécurité des deux pays et l'intégrité de leurs citoyens", ajoutant que sa création dans la conjoncture actuelle "est plus que nécessaire pour relever les défis sécuritaires transfrontaliers". Celle-ci contribuera à "contrecarrer toute menace à notre sécurité commune, notamment sur la bande frontalière", a-t-il poursuivi. Ce cadre permettra, a-t-il expliqué, l'intensification des rencontres périodiques de concertation en vue d'échanger des informations et lutter ensemble contre le crime organisé sous toutes ses

formes.

Le ministre mauritanien de l'Intérieur et de la Décentralisation, Mohamed Salem Merzoug, a estimé, pour sa part, que la première rencontre du Comité bilatéral frontalier représente "un nouveau jalon dans l'édifice de la coopération bilatérale, conformément aux clauses du mémorandum d'entente signé à Nouakchott en avril 2021 après la création d'un poste frontalier terrestre entre les deux pays, le premier passage frontalier officiel entre les deux pays qui a donné une forte impulsion aux relations de coopération bilatérale". Le volume des exportations s'est en effet accru, depuis la création de ce passage en septembre dernier, à près de 1,5 milliards de dinars.

Dans le même contexte, Beldjoud a réaffirmé la pleine disponibilité de l'Algérie à œuvrer conjointement avec la Mauritanie pour la réalisation de l'axe routier reliant Tindouf à Zouérate en Mauritanie. Il a souligné "l'impératif d'associer les institutions financières

africaines et mondiales en vue de faciliter et d'intensifier les échanges commerciaux entre les deux pays", relevant que "le développement et la sécurisation de la zone frontalière permettront d'établir une passerelle de communication et d'échange commercial entre les deux peuples". Le ministre de l'Intérieur algérien a invité les experts des deux pays à élaborer conjointement une étude pour l'aménagement de la région frontalière et le développement des deux passages à travers "la création de bases logistiques de libre échange". Objectif : accompagner et "encourager les investisseurs et les hommes d'affaires des deux pays" à travailler de concert. "La prise en charge du volet économique et le développement des échanges commerciaux dans la région frontalière en particulier ne sauront se réaliser qu'en réunissant les conditions sécuritaires nécessaires pour assurer un climat d'affaires favorable aux opérateurs économiques", a-t-il cependant estimé.

Ali Younsi-Massi

CONSÉQUENCE DE L'ARRÊT DU GME

Le Maroc redoute pour sa sécurité énergétique

La fin du contrat gazier qui liait le Maroc à l'Algérie suscite apparemment des inquiétudes du royaume sur sa sécurité énergétique. Jusqu'au 31 octobre, il profitait du passage du pipeline par son territoire pour tirer de solides dividendes et disposait de près de 1 milliard de m3 pour sa propre consommation.

Cette manne est aujourd'hui tarie. Le Maroc doit donc chercher, dans l'urgence, une nouvelle source d'approvisionnement qu'il devra payer très cher au regard de l'envolée du cours mondial du gaz.

Une des solutions envisagées par le gouvernement marocain consiste à demander à l'Espagne qui est alimentée par Medgaz, la canalisation qui passe par Béni Saf, d'inverser le flux en le faisant transiter par l'ancien GME actuellement à sec.

Sauf qu'une telle démarche est soumise à l'approbation de Sonatrach, le fournisseur, comme le stipule la "clause de destination" contenue dans les contrats à long terme. Même dans ce cas, le client qui devient ainsi un intermédiaire sera obligé de partager le bénéfice ainsi réalisé avec l'exportateur initial.

L'Espagne serait plus avantagée à écouler son excédent via des contrats à terme sur les marchés Spot dont les prix ont été multipliés par 6 cette année. Mais il y a un autre problème. "Techniquement, cette inversion est faisable. Mais cette opération a un coût et nécessite plusieurs modifications sur les installations. Il faudrait aussi du temps pour la réaliser. Le coût du gaz serait très cher pour le Maroc", selon l'expert Mahmah Bouziane.

Il reste à la monarchie alaouite le choix d'importer le gaz naturel liquéfié acheminé par méthanière et d'accepter de le payer nettement plus cher. "Il faudrait aussi installer des unités en Espagne pour pouvoir reconverter le GNL en gaz naturel pour l'acheminer via le GME", souligne Mahmah. Parler d'inversion du flux gazier, d'Espagne vers le Maroc, "étonne un spécialiste !", affirme un autre spécialiste du domaine, Mourad Preure. Pour lui "il est normal que dans une situation de crise grave qu'il a provoquée, le Maroc déploie une communication tous azimuts, pas toujours éthique, pour amoindrir le choc, rassurer sa population et soigner tant soit peu son image sérieusement affectée".

Concernant les capacités de l'Algérie d'assurer les livraisons gazières via Medgaz et via les méthanières pour le GNL, Preure répond catégoriquement que "il n'y a aucun doute quant à la capacité de l'Algérie d'honorer ses engagements contractuels avec l'Espagne". Il a, en outre rappelé, que "même durant la décennie noire, et avec les risques terroristes, les clients de l'Algérie ont été rassurés et ont investi avec elle dans le secteur des hydrocarbures".

Mourad Fergad

TEBBOUNE À L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS DE MISSIONS DIPLOMATIQUES

L'Algérie est visée par une guerre de 4e génération

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé hier les membres des missions diplomatiques et consulaires algériennes à préserver les intérêts supérieurs du pays et à protéger sa sécurité nationale et sa souveraineté.

"Les défis qui se posent à nous sont plus graves dans le contexte des crises multidimensionnelles que connaît notre région et des foyers de tension dans plusieurs Etats voisins, notamment au Sahara occidental avec la reprise des hostilités militaires armées entre le Front Polisario et les forces d'occupation marocaines", a précisé le Président Tebboune qui présidait l'ouverture de la Conférence des chefs de missions diplomatiques et consulaires algériennes au Palais des Nations au Club des Pins (Alger). "Notre lecture du contexte international dans lequel évolue

notre diplomatie ne saurait être exhaustive sans évoquer les menaces directes visant à affaiblir l'Algérie, par le biais d'une guerre de quatrième génération dans le cadre d'un vaste plan ciblant, au-delà de l'Algérie, l'Afrique et le Moyen-Orient", a ajouté le président de la République.

"Vous devez être animés du même sens de l'engagement et du sacrifice que vos prédécesseurs pour préserver les intérêts supérieurs de l'Algérie et riposter avec vigueur aux manœuvres hostiles visant notre sécurité nationale", a lancé le Président Tebboune aux membres des missions diplomatiques.

La crise libyenne "continue d'être l'objet de tiraillements à cause des interventions étrangères, de même que la situation au Sahel qui perdure sous l'effet de multiples facteurs, dont les différends multiformes et la prolifération de la menace

terroriste et du crime organisé sous toutes ses formes", a encore affirmé le président de la République.

L'ALGÉRIE NE TOLÉRERA AUCUNE INGÉRENCE DANS SES AFFAIRES INTERNES

Sur le plan des relations de l'Algérie avec les pays européens, le président, a affirmé, que l'Algérie ne tolérera aucune ingérence dans ses affaires internes, mettant en avant l'impératif d'établir des liens fondés sur le respect mutuel et l'égalité souveraine des Etats.

Pour rappel, le Président Tebboune avait donné, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue fin octobre dernier, des instructions pour revoir les dispositions de l'accord d'association avec l'Union Européenne (UE), selon une "vision souveraine" et conformément à l'approche "gagnant-gagnant". Abdelmadjid Tebboune a mis

l'accent, lundi à Alger, sur l'impératif d'accorder la priorité au prochain mandat de l'Algérie en qualité de membre au Conseil de sécurité onusien, et ce afin de contribuer aux efforts visant la préservation de la paix et de la sécurité internationales. Le chef de l'Etat a souligné la nécessité d'accorder la priorité au prochain mandat de l'Algérie en qualité de membre au Conseil de sécurité des Nations unies durant la période 2024-2025, et ce afin de contribuer aux efforts visant la préservation de la paix et de la sécurité internationales. "Il est nécessaire de coopérer avec les Etats qui partagent nos points de vue et nos positions au sujet du renforcement du rôle de l'ONU pour l'amener à s'acquitter de ses responsabilités notamment envers les peuples palestiniens et sahraoui", a soutenu le Président Tebboune.

Synthèse : Sid Ali

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Le procès de l'affaire de Condor reporté au 15 novembre

Le pôle pénal financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger), a décidé hier, de reporter le procès des propriétaires du groupe Condor, en l'occurrence les frères Benhamadi, au 15 novembre.

La décision de report fait suite à la demande de la défense qui a également introduit une demande de libération de l'accusé Omar Benhamadi, qui a été rejetée.

Les propriétaires du groupe et les co-accusés sont poursuivis entre autres pour "blanchiment d'argent et dilapidation de deniers publics, incitation d'agents publics à exploiter leur influence pour l'obtention d'indus avantages, et financement occulte de partis politiques".

Outre les frères Benhamadi, sont poursuivis dans cette affaire, des cadres des secteurs de la Santé, des Transports, de la Poste et des télécommunications et de la Banque extérieure d'Algérie (BEA).

Le 30 novembre 2020, le tribunal de Sidi M'hamed a prononcé une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 millions de Da, dont 01 million pour le trésor public, contre les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal poursuivis pour l'octroi d'indus privilégiés aux frères Benhamadi, propriétaires du Groupe Condor.

Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au Groupe Condor et ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments "GP Pharma" dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), laquelle était gérée par l'ancien ministre de la Poste et des Technologies, Moussa Benhamadi, décédé en juillet dernier à la prison d'El Harrach, des suites de la Covid-19.

Le Groupe Condor a également bénéficié de facilitations illégales accordées par Ouyahia et Sellal, pour la réalisation d'un centre dédié aux brûlés à Skikda par la société "Travocovia", une des filiales du Groupe Condor, en sus de l'abus de fonction lors de la conclusion de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et tablettes auprès du groupe Condor.

Concernant le chef d'accusation de financement de la campagne électorale de l'ancien président, Abdelaziz Bouteflika pour la Présidentielle d'avril 2019 annulée, pour lequel sont poursuivis Abdelmalek Sellal et Abdelghani Zaalane en tant que directeurs de campagne, le tribunal a décidé l'extinction de l'action publique.

Report du procès de l'ancien wali de Djelfa, Hamana Guenfaf

Le Pôle pénal spécialisé dans les crimes financiers et économiques du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé, hier, de reporter au 29 novembre courant, le procès de l'ancien wali de Djelfa, Hamana Guenfaf, poursuivi pour des chefs d'accusation liés à la corruption.

La décision du report est intervenue suite à la demande du collectif de la défense.

Placé en détention provisoire depuis le mois de mars passé, l'accusé est poursuivi pour plusieurs délits, dont notamment l'octroi d'indus avantages, dilapidation de deniers publics et trafic d'influence".

Abir.N.

PROJET DE LOI MODIFIANT ET COMPLÉTANT L'ORDONNANCE 66-156 PORTANT CODE PÉNAL

Vers le durcissement des peines

Le ministre de la Justice, garde des sceaux, Abderrachid Tabi, a présenté, dimanche devant les membres de la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 66-156 portant Code pénal.



Lors de la présentation de son exposé en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, M. Tabi a fait savoir que ce projet « intervient dans l'objectif de l'adapter à la nouvelle conception de l'échelle des peines durcies, notamment celles relatives à certains crimes dangereux », soulignant que le projet « propose la criminalisation des actes très répandus dans la société et le renforcement des peines prévues pour certains crimes », selon le compte-rendu de l'agence APS.

La première modification contenue dans le projet concerne la révision de l'échelle des sanctions pénales conformément aux exigences de l'adaptation de la politique pénale aux évolutions que connaît la société ainsi que l'évolution de la criminalité et la dangerosité de certains actes exigeant des sanctions sévères pour y faire face, a poursuivi le ministre.

M. Tabi a souligné que le Code pénal, qui fixe dans son 5e article l'échelle des peines prévues pour les trois types de criminalité (crimes, délits, infractions), « ne permet pas, dans son état actuel, de prévoir des sanctions de plus de 20 ans de prison, ajoutant que ce projet proposait la révision de l'échelle des sanctions pénales à travers le relèvement du plafond de la peine d'emprisonnement à 30 ans au lieu de 20 ans.

« La peine de 30 ans de prison est appliquée dans nombre de législations comparées et n'est pas une création algérienne. Elle est également en contradiction avec les mécanismes et les

conventions internationales relatives aux droits de l'Homme », a soutenu le ministre.

Selon M. Tabi, la révision de l'échelle des sanctions pénales exige « la révision des dispositions relatives aux circonstances atténuantes et la période à même de la mettre en conformité avec le nouveau plafond de la peine ».

Le ministre a fait savoir que la deuxième modification contenue dans ce projet concerne la criminalisation de certains actes très répandus dans la société et l'impératif de les introduire au Code pénal, car constituant une menace à l'ordre général et complique la vie quotidienne du citoyen à l'instar de la fermeture des sièges des institutions publiques ou des collectivités locales par n'importe quel moyen ou motif ».

Il s'agit là d'un phénomène ayant connu dernièrement une propagation sans précédent dans notre pays et qui a entraîné le blocage de plusieurs structures, a-t-il poursuivi.

Le ministre a révélé que ce projet de loi « durcit la peine en cas d'entrave à l'entrée aux administrations ou aux établissements publics ou aux Collectivités locales ou d'entrave de leur fonctionnement ordinaire ou le fait d'empêcher leurs personnels d'exécuter leurs missions », ajoutant que ce projet instaure également « des peines sévères pouvant atteindre 20 ans de prison, assorties de deux (2) millions de DA, si ces actes sont commis en recourant à la force ou en menaçant d'y recourir par plus de deux

individus ou par les armes ».

Jusqu'à deux ans de prison pour les "parkingeurs"

Par ailleurs, le projet de loi renferme « la criminalisation de l'exploitation illégale de la voie publique, comme les parkings en contrepartie et sans autorisation de l'autorité administrative compétente, avec une peine de prison de 6 mois à deux années et à une amende de 25.000 DA à 200.000 DA, avec confiscation des fonds qui en proviennent ».

A ce propos, le ministre dira que ce phénomène mène le plus souvent à des rixes qui portent atteinte à l'ordre général, d'autant que cet aménagement est de nature à mettre un terme à l'anarchie qui caractérise la gestion des parkings et permettre aux Collectivités locales d'encadrer cette activité ».

Le ministre a fait savoir que l'amendement contenu dans ce projet « est relatif au durcissement des peines dans la criminalité relative à la non-exécution des jugements, en vue de concrétiser l'effet coercitif indispensable aux actes relatifs à l'utilisation par le fonctionnaire public de son pouvoir et de sa fonction, dans le but d'arrêter l'exécution d'un jugement judiciaire, de l'empêcher, de s'y opposer ou de l'entraver intentionnellement », d'autant qu'il propose d'« augmenter la peine de ce crime pour que la durée de l'emprisonnement soit de deux ans à 5 ans et une amende de 200.000 DA à 500.000 DA, une peine qui est adéquate à la gravité de ces actes ».

TRIBUNAL DE DAR EL BEIDA

Le terroriste "Abou Dahdah" condamné à 20 ans de prison ferme

Le tribunal criminel de première instance de Dar El Beida (Alger) a condamné hier le terroriste Ahcène Zerkane dit "Abou Dahdah" à une peine de 20 ans de prison ferme avec sa privation de ses droits politiques et civiques pour délit d'adhésion à un groupe terroriste et port d'armes de guerre sans autorisation. La même juridiction a prononcé, dans

le cadre de l'action civile, un dédommagement d'un (1) million de Da au profit des victimes avec rejet de la requête du Trésor public car non fondée.

Le procureur général avait requis la peine capitale à l'encontre du prévenu, "vu que les faits qui lui sont reprochés, sont très graves et ayant coûté la vie à plusieurs citoyens sans

défense et à des éléments de la Sécurité nationale". Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) avaient réussi, le 16 décembre 2020, à capturer le terroriste "Abou Dahdah" qui avait rallié les groupes terroristes en 1994, à l'issue d'une opération de ratissage menée près de la commune d'El-Ancer à Jijel.

R.N

INVESTISSEMENT

402 projets non encore exploités pour des raisons administratives

La ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar a fait état de 402 projets d'investissement achevés non encore mis en service pour des raisons administratives à travers l'ensemble du territoire national.

La Commission nationale de suivi des projets d'investissement en suspens, installée en octobre dernier, a recensé 402 projets d'investissement, à travers 58 wilayas, dont les travaux de réalisation ont été achevés, mais non encore mis en exploitation pour des raisons administratives", a fait savoir M. Zaghdar dans un entretien accordé au quotidien arabophone El Khabar dans son édition publiée dimanche. Selon le ministre, 56% de ces projets concernent le secteur industriel, contre 44% pour les autres secteurs, notamment le tourisme et les services.

A ce titre, M. Zaghdar a rappelé les instructions données récemment par le Premier ministre, à l'effet de lever toutes contraintes entravant les projets d'investissement.

Pour ce qui est du problème du foncier industriel, le ministre a souligné que depuis le lancement du programme de réhabilitation des zones industrielles et des zones d'activité, 161 opérations ont été parachevées avec un montant global dépassant 18 milliards de DA.

Ces opérations concernent 55 zones industrielles et 59 zones d'activités, à travers toutes les wilayas du pays, selon le ministre qui a réitéré la nouvelle orientation du Gouvernement, fondée sur le principe "d'accorder le droit d'exploiter le foncier à celui qui veut investir".

Par ailleurs, il a été procédé à l'élaboration d'un avant-projet modifiant et complétant l'ordonnance n° 08-04 du 1 septembre 2008 fixant les conditions et les modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets d'investissement, a fait savoir le ministre qui indique que l'avant-projet est au niveau du secrétariat général du Gouvernement, en sus de la proposition d'une instance à caractère national chargée de la gestion du foncier industriel.

Evoquant le nouveau projet de loi sur l'investissement, qui sera présenté au Parlement avant la fin de l'année 2021, M. Zaghdar a affirmé que celui-ci prévoit plusieurs mesures de nature à améliorer le climat des affaires, y compris la suppression du droit de préemption et de la règle 51/49 pour les activités de production des marchandises et des services non-stratégiques. Le texte a été élaboré pour cadrer avec les enjeux stratégiques de l'heure, à travers la mise en place d'un climat des affaires propice à l'investissement productif et attractif pour les investissements directs étrangers (IDE), a-t-il expliqué. Il s'agit également de restructurer les systèmes d'incitations à l'avenir conformément à la valeur ajoutée des investissements dans l'économie nationale et leur incidence sur le développement des secteurs, des principales fi-



lières et du développement local.

A ce propos, le ministre a annoncé l'institution d'incitations financières fiscales et parafiscales, d'abord le système d'incitation public de base, puis les systèmes des investissements structurels ou encore ceux en cours de réalisation dans les Hauts-plateaux, les wilayas du sud et le grand Sud où plusieurs avantages sont offerts. Les investissements mis en place dans les zones du Sud et des Hauts plateaux requièrent une contribution spécifique de l'Etat du point de vue "avantages, exonérations douanières et fiscales à long terme". Il a également été proposé la restructuration des dispositifs d'investissements à travers la réorganisation et la relance du rôle de l'Agence nationale de développement des investissements (ANDI) et la création d'un guichet unique pour la prise en charge rapide des grands projets d'investissement.

UN TEXTE D'APPLICATION EN PRÉPARATION QUI FAVORISE L'IMPORTATION DES VÉHICULES D'OCCASION

Concernant l'importation des véhicules neufs, il a affirmé que le lancement de l'opération est tributaire de la délivrance des agréments aux concessionnaires de véhicules par le comité interministériel technique chargé de l'examen des dossiers. Ledit comité a reçu 66 demandes d'importation de différents véhicules, dont 27 ont été examinées, 19 ayant été rejetées et 8 ayant fait l'objet de réserves.

Concernant l'importation des véhicules d'occasion de moins de 3 ans, il a rappelé que le dédouanement des ces véhicules a été autorisé "exceptionnellement" comme étape "transitoire" en vue d'alléger la pression sur le marché

des véhicules touristiques qui enregistre "une forte pénurie" depuis plusieurs années. Cette disposition a été instituée en vertu de l'article 110 de la loi de finances complémentaire 2020 modifiée par l'article 35 de loi de finances complémentaire 2021.

En vue d'activer cet article, un projet d'un décret exécutif fixant les modalités d'importation des véhicules touristiques d'occasion par des personnes morales avec leurs propres fonds tout en s'acquittant des taxes douanières et fiscales et de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), a expliqué le ministre précisant que ce texte était en phase d'étude actuellement par les ministères concernés notamment dans son volet financier. S'agissant de l'industrie automobile, M. Zaghdar a indiqué que l'investissement dans ce domaine suscite l'intérêt de plusieurs constructeurs automobiles internationaux compte tenu des besoins du marché national qui oscille entre 250.000 et 350.000 véhicules annuellement en sus du déficit enregistré ces dernières années. Plusieurs rencontres ont été tenues avec des constructeurs européens et asiatiques. "Je ne dévoilerais pas les marques de ces constructeurs (...) jusqu'à la fin des négociations, notamment en ce qui concerne les dossiers de partenariats établis auparavant". Concernant la hausse des prix du rond à béton, le ministre l'a imputé à la hausse du prix de ce produit sur les marchés internationaux, présageant une éventuelle baisse des prix prochainement.

Il a également fait part de l'ouverture d'une enquête sur les prix et le coût de production de ce produit par rapport aux prix appliqués.

Brèves

SUISSE

Le chômage à 2,5%, revient à son niveau d'avant-pandémie

Le taux de chômage en Suisse est revenu à son niveau d'avant pandémie en octobre, retombant à 2,5%, selon les relevés du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) publiés hier. Fin octobre, 116.733 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement, soit 3.561 de moins qu'en septembre, indique le ministère suisse de l'Économie (Seco) dans un communiqué. Revenu à 2,5%, contre 2,6% en septembre, le taux de chômage dans le pays alpin retrouve ainsi son plus bas niveau depuis février 2020. En rythme annuel, le chômage en Suisse a diminué de 21,7% par rapport au mois d'octobre 2020, avec 32.385 inscrits en moins.

Bien que structurellement bas en Suisse, le taux de chômage avait bondi face au choc de la crise sanitaire pour s'établir à 3,1% en moyenne sur l'ensemble de l'année 2020.

Après avoir culminé à 3,7% en janvier 2021, il a depuis reflué mois après mois au fil de l'année. Le recours massif au chômage partiel parmi les mesures de soutien à l'économie avait aidé à atténuer le choc sur le marché de travail. Au plus fort de la crise, plus de 1 million de personnes avaient été placées en chômage partiel. Le Seco, qui publie les relevés du chômage partiel avec deux mois de décalage, précise que les réductions de d'horaires de travail ne touchaient plus que 59.766 personnes en août 2021. Selon un indicateur trimestriel de l'emploi publié la semaine passée par le centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique fédérale de Zurich, les entreprises suisses dans leur ensemble jugent désormais le nombre actuel de leurs employés trop faible et souhaitent recruter davantage au cours des trois prochains mois.

En octobre, cet indicateur, réalisé chaque trimestre sur la base d'un questionnaire auprès de 4.500 entreprises, a retrouvé ses plus hauts niveaux depuis la crise financière de 2008, en grande partie grâce au redémarrage dans l'hôtellerie et la restauration, un des secteurs les plus durement touchés depuis le début de la crise sanitaire.

R.E

MALI

La Cédéo impose des sanctions individuelles aux autorités de la transition

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéo) a imposé dimanche à Accra des sanctions individuelles contre les autorités de la transition au Mali, en raison du retard dans l'organisation des élections, a annoncé un responsable de l'organisation régionale.

"Toutes les autorités de la transition sont concernées par des sanctions qui vont entrer en application immédiatement", a déclaré à la presse le président de la Commission de la Cédéo, l'Ivoirien Jean-Claude Kassi Brou, à l'issue d'un Sommet extraordinaire sur la situation au Mali et en Guinée, où des militaires ont également pris le pouvoir.

Ces sanctions comprennent l'interdiction de voyager et le gel de leurs avoirs financiers, a-t-il détaillé, précisant qu'elles visaient aussi les membres de leurs familles.

Selon lui, "le Mali a officiellement écrit" au président en exercice de la Cédéo, le Ghanéen Nana Akufo-Addo, pour lui notifier ne pas pouvoir tenir les élections à la date prévue. "La Cédéo a décidé de sanctionner tous ceux et celles qui sont impliqués dans le retard" de l'organisation des élections prévues le 27 février 2022 au Mali, a expliqué M. Kassi Brou.

Lors d'un sommet le 16 septembre à Accra, l'organisation régionale avait exigé des autorités maliennes le "respect strict du calendrier de la transition" vers le rétablissement d'un pouvoir civil. Dimanche à Accra, la Cédéo a également maintenu les sanctions individuelles déjà prises contre les militaires ayant pris le pouvoir le 5 septembre en Guinée et la suspension du pays de l'organisation, a indiqué M. Brou. Les dirigeants des pays de la Cédéo ont proposé un délai de six mois pour organiser les élections en Guinée et insisté sur "l'urgence de libérer" le président déchu Alpha Condé, en résidence surveillée depuis le coup d'Etat.

R.E

SES ABONNÉS SUR TWITTER ONT TRANCHÉ

Musk doit vendre 10% de ses parts dans Tesla

Elon Musk a demandé à ses abonnés sur Twitter s'il devrait vendre 10% de ses parts dans Tesla. 3,5 millions d'entre eux ont voté entre samedi et dimanche et répondu "oui" à 57,9%.

"J'étais prêt à accepter le résultat quel qu'il soit", a indiqué l'entrepreneur qui utilise régulièrement le réseau social pour faire des annonces inattendues ou des commentaires étonnants. Il n'a pas précisé toutefois quand il comptait écarter ses actions, ni comment.

Le fantasme patron du fabricant de véhicules électriques semblait avoir dans sa ligne de mire une récente suggestion

de parlementaires démocrates, proposant d'imposer plus lourdement les super-riches en visant leurs actions, généralement taxées uniquement lorsqu'elles sont vendues. Elle a été a priori laissée de côté pour l'instant.

Elon Musk avait déjà critiqué cette proposition fin octobre, écrivant dans un tweet: "Ils finissent par épuiser l'argent de tous les autres et viennent chercher le vôtre".

Samedi, il a de nouveau abordé le sujet en écrivant: "On a beaucoup parlé ces derniers temps des gains non réalisés comme un outil d'évasion fiscale, je repose donc de ven-

dre 10% de mes actions Tesla". Son tweet renvoyait à un mini-sondage proposant aux internautes de voter "oui" ou "non". Selon Bloomberg, Elon Musk possédait au 30 juin environ 17% des actions en circulation de Tesla, qui valent actuellement 208,37 milliards de dollars.

En écoulant 10% de ses parts, il pourrait donc théoriquement récupérer un peu moins de 21 milliards de dollars.

L'entrepreneur s'est aussi vu attribuer comme rémunération un large paquet de stock-options et d'actions convertibles. Sa fortune a gonflé avec la récente envolée du titre, passé

d'environ 130 dollars début 2020 à 1222,09 dollars vendredi soir.

Avec ses participations dans ses autres entreprises, en particulier le constructeur de fusées SpaceX, Elon Musk est théoriquement l'homme le plus riche au monde avec une fortune estimée par Bloomberg à 338 milliards de dollars.

"Notez que je ne prends pas de salaire en espèces ou de bonus, nulle part", avait-il souligné sur Twitter samedi. "Je n'ai que des actions, la seule façon pour moi de payer des impôts personnellement est donc de vendre des actions".

R.E

R.E

MAROC

Deuxième semaine de mobilisation contre le pass vaccinal

Plusieurs manifestations ont de nouveau eu lieu dimanche à travers le Maroc pour protester contre le pass vaccinal anti-Covid mis en place par le gouvernement, selon des médias. A Rabat, la police a quadrillé la place où devait se tenir un rassemblement non autorisé dans le centre-ville, une centaine de manifestants ayant été dispersés dans les ruelles avoisinantes. Une vingtaine de personnes ont été interpellées, selon la presse. Si les opposants au pass vaccinal étaient moins nombreux dans la capitale que la semaine dernière, ils se sont rassemblés en plus grand nombre à Tanger (nord), selon des vidéos diffusées par le média local Anal-khabar. "A bas le pass vaccinal", ont scandé plusieurs centaines de manifestants dans la cité portuaire. A Casablanca, la mégapole économique du royaume, les protestataires ont été dispersés par la police qui a également procédé à des interpellations, d'après le site d'information Hespresse. Il n'a toutefois pas été possible de chiffrer le nombre total de protestataires, ni celui des interpellations. Le caractère obligatoire du pass pour avoir accès aux espaces publics a soulevé des protestations, en particulier sur les réseaux sociaux. Une pétition en ligne a recueilli des dizaines de milliers de signatures, fustigeant la mise en place "arbitraire" du pass sanitaire.

LA TANZANIE

Objectif : vacciner quotidiennement 80.000 à 100.000 personnes



Les autorités tanzaniennes ont annoncé samedi qu'entre 80.000 et 100.000 personnes seraient vaccinées quotidiennement contre la COVID-19 au cours de la deuxième phase de la campagne de vaccination. Selon un communiqué du ministère de la Santé, le secrétaire permanent du ministère, Abel Makubi, a annoncé l'accélération de la campagne de vaccination lors d'une réunion avec des médecins régionaux et des coordinateurs de vaccination dans la capitale Dodoma. La deuxième phase de la campagne de vaccination se concentrera principalement sur les communautés rurales, a-t-il déclaré, ajoutant que la nouvelle campagne irait de pair avec la sensibilisation au niveau communautaire sur les mesures de précaution prises par les autorités sanitaires contre la pandémie. Au moins un million de Tanzaniens ont été vaccinés entre le 28 juillet, date du lancement de la campagne, et le 31 octobre. La Chine a fait don de 1.565.600 doses de vaccin Sinopharm à la Tanzanie pour soutenir sa campagne de vaccination. La Tanzanie a l'intention de vacciner au moins 60 % de ses 60 millions d'habitants.

VACCINS ANTI-COVID-19

Baisse spectaculaire de l'efficacité après 8 mois

Une étude publiée dans la prestigieuse revue Science menée chez près de 800.000 Américains montre que l'efficacité des vaccins contre la contamination par le SARS-CoV-2 a diminué de moitié en huit mois.



En France, alors que le risque de contamination paraît de plus en plus lointain, la troisième dose est pour le moment boudée par les personnes éligibles. Il se pourrait bien que ces nouvelles informations viennent changer la donne. L'arsenal vaccinal autorisé aux États-Unis est composé de deux vaccins à ARNm (Pfizer-BioNTech et Moderna) et d'un vaccin à vecteur viral (Janssen). Ceux-ci ont sans aucun doute grandement participé à la maîtrise de l'épidémie depuis leur lancement. Néanmoins, depuis le mois de juillet 2021, les États-Unis doivent faire face à une recrudescence des cas, en majeure partie liée au variant Delta.

Une diminution de la protection contre la contamination...

Afin de mieux comprendre l'évolution de l'efficacité des différents vaccins dans le temps, les auteurs ont mené une étude sur plus de 800.000 anciens combattants américains du 1er février 2021 au 1er octobre 2021, une période englobant l'émergence du variant Delta. Précisément 780.225 individus, dont 498.148 totalement vaccinés, ont été inclus dans l'étude.

Dans un premier temps, les auteurs se sont intéressés au risque de contamination. Les résultats confirment que les personnes vaccinées ont moins de chance d'être infectées par le virus que les personnes non vaccinées. Cependant, il a été observé que l'efficacité des trois vaccins diminue après seulement quelques mois, même après ajustement en fonction de l'âge, du sexe ou des comorbidités. Entre le mois de mars 2021 et le mois d'octobre 2021, l'efficacité des vaccins contre la contamination est passée :

- de 86,4 % à 13,1 % pour le vaccin Janssen ;
- de 89,2 % à 58 % pour le vaccin Moderna ;
- de 86,9 % à 43,3 % pour le vaccin Pfizer-BioNTech.

... Mais pas de diminution de la protection contre le risque de décès !

Dans un second temps, les auteurs se sont intéressés au risque de décès lié au SARS-CoV-2. Contrairement au risque de contamination, les trois vaccins continuent de protéger contre le risque de décès plusieurs mois après la vaccination. En effet,

ce risque était plus important dans le groupe des non-vaccinés que dans le groupe des vaccinés. De plus, au mois de juillet 2021, au plus fort de la vague Delta, la protection contre le risque de décès demeurerait importante :

- 1,7 % tous vaccins confondus pour les moins de 65 ans ;
 - 71,6 % tous vaccins confondus pour les plus de 65 ans.
- Bien que les trois vaccins continuent de protéger les personnes contre le risque de décès, la protection contre le risque de contamination diminue fortement en seulement quelques mois, en particulier pour le vaccin Janssen. Cela signifie que, même si le virus ne fait pas plus de morts, il continue de circuler : cela laisse la porte ouverte à l'émergence de nouveaux variants. Des variants potentiellement plus contagieux, plus dangereux, et plus résistants aux vaccins existants.

Ces données viennent étayer les éléments déjà existants en faveur d'une 3e dose pour réactiver le système immunitaire, en particulier chez les personnes les plus à risque de faire une forme grave de la maladie.

ROYAUME-UNI

Plus de 30.000 nouveaux cas

Le Royaume-Uni a enregistré 30.305 nouveaux cas de coronavirus, portant le total cumulé des cas de COVID-19 dans le pays à 9.301.909, selon des chiffres officiels publiés dimanche. Le pays a également enregistré 62 nouveaux décès liés au coronavirus, portant le total des décès à 141.805 au Royaume-Uni. Ces chiffres ne comprennent cependant que les décès survenus dans les 28 jours ayant suivi un test positif. Par ailleurs, 9.160 patients atteints de COVID-19 sont en ce moment hospitalisés.

Près de 10 millions de personnes au Royaume-Uni ont déjà reçu une troisième injection de rappel, et trois millions d'invitations supplémentaires seront envoyées la semaine prochaine, selon le ministère britannique de la Santé et des Affaires sociales. "J'exhorte vivement tous ceux qui sont éligibles à une injection de rappel contre la COVID-19 ou à la vaccination contre la grippe à accepter cette offre dès que possible", a déclaré le secrétaire britannique à la Santé et aux Affaires sociales, Sajid Javid. "Il s'agit vraiment

d'une mission nationale. Si nous faisons preuve d'unité et que chacun joue son rôle, nous arriverons à surmonter cet hiver difficile, tout en évitant un retour des restrictions et en profitant de Noël", a-t-il ajouté. Les dernières données collectées par le Groupe scientifique consultatif sur les situations d'urgence (SAGE) montrent que la protection contre le coronavirus est d'environ 65 % jusqu'à trois mois après la deuxième injection, et tombe à 45 % six mois après la deuxième injection pour le vaccin d'Oxford/AstraZeneca.

Pour le vaccin de Pfizer/BioNTech, ces chiffres sont de 90 % et 65 %. La protection contre les risques d'hospitalisation passe quant à elle de 95 % à 75 % au bout de six mois pour Oxford/AstraZeneca, et de 99 % à 90 % pour Pfizer/BioNTech. Plus de 87 % des personnes âgées de 12 ans et plus au Royaume-Uni ont reçu une première dose de vaccin, et plus de 79 % ont reçu deux doses, selon les chiffres les plus récents. Plus de 17 % ont également reçu une troisième injection de rappel contre le coronavirus.



MOSTAGANEM (ZONES RURALES)

Renforcement de la restauration dans les établissements scolaires

Les services de la wilaya de Mostaganem ont pris des mesures pour renforcer la restauration dans les établissements scolaires des zones rurales et éloignées, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule d'information et de communication de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Aissa Boulahia a tenu, samedi, une réunion élargie de l'exécutif et aux chefs de daïras, consacrée à l'amélioration des conditions de scolarité (cantines, chauffage et transport scolaire) et à la prise de décisions urgentes au profit de élèves des régions

rurales et éloignées en prévision de la saison hivernale.

Lors de cette réunion, des subventions financières ont été accordées pour la réalisation et équipement de 13 cantines scolaires où il s'est avéré impossible de fournir des salles pour de tels espaces au sein des établissements scolaires.

M. Boulahia a ordonné de doter de personnels 12 cantines dans la daïra de Bouguirat à partir de cette semaine, pour pouvoir servir des repas chauds aux élèves, a-t-on fait savoir.

Concernant le chauffage, une enveloppe de 200 millions DA a été allouée pour

procéder à des installations afin d'approvisionner en gaz 220 écoles primaires, selon la même source.

A cet effet, l'entreprise nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers "Naftal" a équipé 221 écoles primaires de 91 réservoirs de propane et 1.418 bonbonnes de gaz pour couvrir 1.509 classes et 175 cantines scolaires pour une enveloppe globale de 98 millions DA. Par ailleurs, le même responsable a évoqué la possibilité de recourir à la location de bus de transport privé en cas d'indisponibilité aux parcs communaux.

AIN TËMOUCHENT
(ADE)

Coupure d'eau
prochaine dans 5
communes à cause
d'une panne

Cinq communes dans la wilaya d'Aïn Témouchent verront à partir de mardi prochain une suspension de l'alimentation en eau potable pour la réparation d'une panne au niveau de la conduite principale, a annoncé, dimanche, la directrice de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE), Nacéra Ziari.

Cette coupure de trois jours concernera les communes de Hassi El Ghella, Aïn Larbaa, Oued Sabah, Sidi Boumediène, Tamazoura et des cités de la commune d'El Malah, a précisé Mme Ziari.

L'ADE a enregistré, à Aïn Témouchent, deux fuites d'eau au niveau de la conduite principale d'adduction de la station de dessalement de l'eau de mer de "Chatt El Hilal" dont les lieux ont été localisés à El Malah et Hassi El Ghella, a-t-on rappelé.

La Société de l'eau et d'assainissement d'Oran (SEOR) a programmé pour mardi prochain leur réparation et la reprise de l'alimentation en eau potable est prévue à la fin de la semaine en cours, a fait savoir la même responsable.

L'ADE adoptera, en collaboration avec les communes concernées et les services de la protection civile, l'approvisionnement de la population à travers des camions citernes durant la période de suspension, a-t-on rassuré.

D'autre part, les communes de Hammam Bouhadjar et d'El Amria et des quartiers d'El Malah enregistreront une perturbation partielle en alimentation en eau potable à travers un changement du programme d'alimentation quotidien durant la période de maintenance de la conduite principale, a-t-on encore indiqué.

SIDI ABDALLAH
(GAZ NATUREL)

Campagne sur les
dangers de la
mauvaise utilisation

La Direction de distribution d'électricité et de gaz de Sidi Abdallah (Alger) compte lancer cette semaine une campagne de sensibilisation sur les dangers de la mauvaise utilisation du gaz naturel,

a indiqué un communiqué de cette Direction locale relevant de la Société de distribution d'électricité et de gaz (SADEG), filiale du groupe Sonelgaz.

Le lancement de cette campagne intervient avant l'arrivée de la saison hivernale "compte tenu du danger de la mauvaise utilisation des appareils de chauffage, qui cause chaque année des centaines de morts, par asphyxie au monoxyde de carbone ou par explosion et incendies qui en résultent des fuites de gaz et en raison de la négligence des mesures préventives qui peuvent sauver des vies", a expliqué le communiqué.

Cette campagne de sensibilisation vise à inciter les citoyens à revoir et à entretenir les appareils de chauffage dans leur logement, à inculquer une culture préventive et à clarifier les règles et les normes de sécurité à suivre, en coordination avec les médias, la société civile, les services de sécurité et la protection civile. La campagne se déroulera au niveau de sept communes à l'ouest de la capitale, à savoir Mahelma, Rahmania, Zéralda, Stoueli, Douera, Tessala El Merdja et Souidania. Le communiqué précise que cette campagne de sensibilisation sera soutenue par des supports médiatiques qui diffuseront tous les conseils nécessaires à même de passer un "hiver au chaud sans accidents".

ORAN

Le programme de distribution
d'eau maintenu

Le programme de distribution habituel d'eau potable sera maintenu à Oran au cours des prochains jours malgré plusieurs problèmes techniques et arrêts pour maintenance affectant le niveau de production, a affirmé dimanche le vice-directeur de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), Houari Khodja.



Le programme consiste à approvisionner 88% de la population un jour sur deux et les 12% restants un jour sur trois et plus, a rappelé M. Khodja lors d'un point de presse organisé au niveau du siège de la direction de la SEOR.

Plusieurs problèmes techniques ont été annoncés pour les prochains jours par la SEOR, dont l'arrêt de la station de dessalement de l'eau de mer (SDEM) d'El Mactaa depuis la nuit du samedi, des travaux de maintenance au niveau du couloir "Tafna" prévus à partir du 9 novembre en cours et un arrêt de

la SDEM de "Chatt El Hilal" le 14 novembre.

La SDEM d'El Mactaa qui avait déjà baissé sa production depuis la fin de la semaine passée est carrément à l'arrêt depuis samedi soir à cause d'une mer agitée et de la densité des matières en suspens, a expliqué le même responsable, faisant savoir que l'apport a ainsi diminué de 180.000 m3 par jour. Ce déficit a été comblé grâce à un apport supplémentaire de 200.000 m3 par jour accordé à la SEOR à partir du couloir "Mostaganem-Arzew-Oran" (MAO) du Barrage de Chellif, ce qui permettra de maintenir

le programme de distribution habituel malgré l'arrêt de la SDEM d'El Mactaa. Pour l'arrêt du couloir Tafna qui alimente la partie-ouest de la wilaya d'Oran prévu pour le 9 novembre, la SEOR compte sur une reprise de la SDEM d'El Mactaa pour combler le déficit, a noté M. Khodja, ajoutant que l'arrêt serait différé au 14 novembre pour coïncider avec l'arrêt programmé de la SDEM de Chatt El Hilal si, toutefois, la SDEM d'El Mactaa ne reprend pas rapidement la production. La situation de la distribution d'eau à Oran est caractérisée, depuis quelque temps, par une

grande instabilité en raison de la rareté de la ressource due à une faible pluviométrie, d'une part, et à des problèmes techniques dans les infrastructures hydrauliques, d'autre part. Le directeur adjoint de la SEOR affirme faire des "acrobaties" en tentant de combler les déficits de production par différents moyens: les lâchers d'eau de barrages, les apports supplémentaires et l'adaptation du programme de distribution notamment, déclarant que "l'essentiel est de réussir à desservir la plus grande partie de la population et d'éviter des coupures trop longues".

MASCARA

Lâchers d'eau du barrage de Oued Taht

Les services de l'hydraulique dans la wilaya de Mascara ont procédé samedi à des lâchers d'eau du barrage de Oued Taht qui a atteint un haut niveau de remplissage, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des ressources en eau.

La chef de service hydro-agricole, Aouali Benyerrou, a indiqué à l'APS que le barrage, situé dans la commune d'Aïn Frah, a accueilli ces trois derniers jours plus de 2,5 millions de mètres cubes d'eau, un apport qui a élevé son niveau dépassant les capacités de stockage estimée à 7 millions m3, ce qui a poussé les gestionnaires de cet ouvrage hydraulique à recourir à des

lâchers d'eau.

Les autres barrages de la wilaya ont commencé, dans la nuit de samedi à dimanche, à accueillir les eaux provenant des réservoirs des barrages, notamment des wilayas de Sidi Bel-Abbes et de Saïda. A noter qu'un apport de près d'un million de mètres cubes a été enregistré actuellement, a souligné le même responsable, qui prévoit d'autres apports considérables avec la persistance des chutes de pluies dans les wilayas voisines.

Le niveau des eaux stockées dans les barrages de la wilaya de Mascara a atteint 23 millions m3 dont le plus important est celui de Chorfa (7,2 millions m3), puis

d'Oued Taht (7,09 m3), a-t-elle fait savoir, rappelant que la semaine passée le niveau d'eau dans ces ouvrages ne dépassait pas 19,5 millions m3.

La pluviométrie dans la wilaya de Mascara a atteint de samedi à dimanche matin, 50 millimètres et 71,7 mm depuis le début du mois de novembre en cours contre 7 mm seulement durant les mois de septembre et octobre.

Les agriculteurs de la wilaya de Mascara ont accueilli avec joie les pluies bienfaitrices des trois derniers jours, après une longue sécheresse qui menaçait la campagne labours-semailles, comme certains l'ont confié à l'APS.

TISSEMSILT (INCENDIES DES FORÊTS) Baisse sensible des superficies forestières touchées

La wilaya de Tissemsilt a enregistré une "baisse sensible" des superficies forestières affectées par les incendies durant la période allant du 1 juin au 31 octobre derniers, a-t-on appris dimanche auprès de la conservation des forêts.



Le chef de service protection de la faune et la flore à la conservation, Ould Amara Omar a indiqué, à l'APS, que la superficie touchée par les feux durant la campagne de lutte contre les incendies de forêts de l'année en cours, a atteint 40,1 ha contre 315,8 durant la même période de l'année précédente. Le même responsable a souligné que cette baisse est due à "l'efficacité" du plan de wilaya de lutte contre les incendies de forêts, grâce à la mobilisation d'importants moyens humains et matériels et aux efforts conjoints avec la direction de la protection civile et les services communaux, ainsi que le concours des associations et citoyens volontaires.

Cela dénote aussi de la maturité et la prise de conscience des riverains des zones forestières qui ont contribué grandement à la protection de ces espaces naturels contre les incendies, a-t-il déclaré, soulignant que les flammes enregistrées durant cette période ont été éteintes en un temps record, grâce à l'importance des moyens mobilisés et la participation des agents forestiers et de la protection civile, dans le cadre du plan de wilaya de lutte contre les incendies de forêts au titre de l'année 2021, "ce qui a permis d'empêcher la propagation des feux à de grandes superficies forestières dans la région". Selon la même source, les zones forestières sinistrées durant la même période

ont connu 29 départs de feu dans les communes de Lazharia (forêt d'Aïn Lellou), de Sidî Lantri (forêt de Oued Lardjem) et de Bordj Bouaama (forêt de l'Ouarsenis). Toujours, dans le cadre du plan de wilaya de lutte contre les incendies de forêts pour l'année 2021, la conservation des forêts de la wilaya a consacré, en coordination avec plusieurs instances, des moyens humains et matériels considérables, à savoir 14 brigades mobiles, plus de 9.000 cadres et agents d'intervention, de même qu'un dispositif de lutte contre les incendies constitué de 7 camions citernes, 4 véhicules utilitaires et 92 autres camions et engins appartenant à la protection civile.

TLEMCEM (CAMPAGNE 2021/2022)

Objectif de plantation de plus de 174.000 plants

La conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen compte, au cours de la campagne 2021-2022, mettre en terre plus de 174.000 arbustes de différents types, a-t-on appris dimanche auprès d'un responsable de la conservation locale des forêts, Zoubiri Mohamed. Pour la réalisation de cet objectif, vingt conventions ont été établies avec le mouvement associatif pour contribuer à la plantation de plus de 46.000 plants de diverses espèces, notamment le caroubier, l'eucalyptus, le cyprès et le pin d'Alep, a indiqué Zoubiri Mohamed. Pour ce faire, cinq pépinières spécialisées dans la production des plants de caroubier, des plantes médicinales et de plantes forestières ont été agréées pour approvisionner les associations conventionnées, a fait savoir le même responsable. Le nombre global des plants agréés pour la campagne 2021-2022 est estimé à plus de 667.000, signale-t-on de même source, qui rappelle que le programme prévisionnel de reboisement 2019-2021 dans la wilaya de Tlemcen tablait sur 472.911 plants.

Par ailleurs, dans le cadre du fonds de développement rural 2020-2023, la conservation des forêts de Tlemcen a distribué quelque 3.440 ruches à 344 apiculteurs en plus de l'indemnisation de 120 fellahs dont les vergers ont été détruits par les feux de forêts, a-t-on ajouté. D'autres actions inscrites dans le cadre des contrats programmes 2020-2023 sont en cours dont notamment celles de 200 ha de plantations forestières, 100 ha d'arboriculture fruitière et 10 ha d'amélioration foncière, ainsi que la réalisation et l'équipement de quatre forages outre l'aménagement et l'ouverture de 8 kilomètres de pistes rurales et d'autres projets relatifs à la réalisation de canaux d'irrigation, selon la même source.

MÉDÉA

Une centaine de certificats d'exportation en 4 ans

Plus de 115 certificats d'exportation ont été délivrés, durant les quatre dernières années, à des opérateurs économiques activant dans la wilaya de Médéa, dans le cadre de la promotion des exportations hors hydrocarbures, a indiqué, dimanche, le directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Titteri, Abdelhakim Fecht.

En marge du mini-salon de la production locale et de l'exportation, qui se tient à la maison de la culture Hassan-el-Hassani, M. Fecht a précisé que les opérations d'exportation ont ciblé, entre autres, des marchés du Sud-est asiatique et du continent africain. Les opérateurs économiques qui ont bénéficié des certificats d'exportation activent essentiellement dans le domaine de fabrication des chaussures, celui des herbes aromatiques mais aussi dans le domaine des produits animaliers. La qualité des produits exportés a permis, a-t-il ajouté, aux opérateurs économiques locaux de pénétrer certains marchés, malgré la rude concurrence et d'inciter d'autres opérateurs à tenter l'expérience, d'autant que les pouvoirs publics ont accordé plusieurs avantages aux exportateurs notamment en termes d'accompagnement et de simplification des procédures administratives.

Outre l'accompagnement administratif, à travers l'octroi de certificat d'origine et de document officiel indispensable à toute transaction commerciale vers l'étranger, la Chambre de commerce et d'industrie du Titteri assure des cycles de formation dans les métiers de l'exportation et l'exploration des marchés extérieurs au profit des opérateurs économiques locaux désireux d'exporter leurs produits vers l'étranger, a fait savoir M. Fecht.

Une vingtaine d'opérateurs économiques, activant dans les domaines de l'agroalimentaire, la transformation industrielle, la fabrication de chaussures et de maroquinerie, de détergents, de boissons gazeuses et d'installations électriques et de chauffage, participent à ce mini-salon de la production locale et de l'exportation.

BATNA

Production oléicole prévisionnelle de plus de 537.000 quintaux

Le secteur agricole dans la wilaya de Batna prévoit la réalisation au titre de la saison agricole en cours, une production oléicole de plus de 537.000 quintaux, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Dans une déclaration à l'APS, le directeur local du secteur, Ali Mouadaa, a précisé en marge d'une journée technique sur la récolte des olives et la qualité de l'huile, abritée par une ferme pilote de la commune d'Ain Touta, que plus de 256.000 quintaux sur la quantité attendue, seront destinés à la production d'huile de table, tandis que le reste sera transféré vers les huileries. Le même responsable qui a donné le coup d'envoi de la



campagne de récolte des olives de cette nouvelle saison agricole depuis cette région, a ajouté que toutes les conditions nécessaires ont été réunies pour assurer le bon déroulement de la récolte. Il a fait état également d'une

hausse légère en matière de production des olives, par rapport à l'année précédente, marquée par la réalisation d'une récolte de plus de 461.000 quintaux. La même source a souligné que dans la wilaya de Batna la superficie totale allouée aux

oliviers a dépassé, durant la saison en cours, 18.800 ha dont plus de 10.100 ha sont productifs, ajoutant que le nombre d'oliviers dénombré dans cette région est estimé à 2,5 millions d'arbres dont plus de 1,940 million d'arbres productifs.

La wilaya de Batna fait partie des 10 régions à l'échelle nationale ayant connu un développement de la filière agricole ces dernières années et suscitant un engouement de la part des agriculteurs, a fait savoir le même directeur.

L'organisation de cette journée technique s'inscrit, souligne-t-il par ailleurs, dans le cadre de la valorisation de cette filière à travers la présentation des moyens modernes visant à réaliser une bonne production en termes de quantité et de qualité.



FOOTBALL / CHAMPIONNAT NATIONAL DES JEUNES CATÉGORIES

Les clubs répartis en quatre groupes



Le Championnat national des jeunes catégories sera composé de quatre groupes, comportant une douzaine de clubs chacun, a annoncé la Ligue nationale du football amateur (LNFA). "La compétition débutera le 3

décembre prochain et les catégories d'âge concernées sont celles des U16 (nés en 2006), U17 (nés en 2005) et U19 (nés entre 2003 et 2004)" a indiqué dans un communiqué l'instance organisatrice de la compétition. Les Groupes "A" et "D" com-

portent un total de 13 clubs chacun, alors que les groupes "B" et "C" ne comptent que 12 clubs. "L'Académie de Sidi Bel-Abbès, qui relève du groupe (A), ne sera engagée que dans le championnat des moins de 17 ans" a

encore tenu à préciser la LNFA. Le Groupe "C" sera probablement le plus relevé des quatre, car comportant plusieurs grands clubs de l'élite, à savoir : PAC, USMA, MCA, CRB, NAHD, JSK, ESS, CABBA, MCEE, RCA, OM et ASO.

FOOT/ ESPAGNE

L'Atlético Madrid rattrapé sur le fil à Valence, 3-3

L'Atlético Madrid, champion d'Espagne en titre, a été rattrapé sur le fil par le Valence CF 3-3 dimanche à Mestalla pour la 13e journée de Liga, et reste 4e au classement, à quatre points du leader, le Real Madrid, vainqueur la veille du Rayo Vallecano (2-1). Les Madrilènes ont ouvert le score grâce à Luis Suarez (35e) mais les Valenciens ont égalisé sur un but contre son camp de Stefan Savic (51e).

Antoine Griezmann, auteur d'une superbe frappe de loin (58e), et Sime Vrsaljko (61e) ont cru offrir la victoire aux Colchoneros, mais en toute fin de match, Hugo Duro, entré en cours de jeu, a signé un doublé, en convertissant deux centres millimétrés (90e+2 et 90e+6) pour arracher le nul.

R.S

FOOT/CHAMPIONNAT DE TURQUIE

Feghouli veut rester à Galatasaray

L'international algérien du Galatasaray (Première division turque), Sofiane Feghouli, serait prêt à baisser son salaire pour prolonger au sein du club stambouliote, selon les informations de la presse turque.

D'après le média local, FotoMac, le champion d'Afrique en titre, conscient de ne pouvoir garder son salaire de 3 millions 850 mille euros, est prêt à revoir ses exigences à la baisse et delà prolonger son bail au Galatasaray. Si son nom a souvent été lié à un départ du Galatasaray, lors des dernières saisons, le milieu de terrain algérien de 31 ans s'est toujours dit très heureux d'évoluer chez les Sang et Or et de sa vie à Istanbul.

N'ayant pas eu envie de changer de club, comme ce fut le cas par le passé, Feghouli qui dispose de l'un des plus gros salaires du vestiaire, aurait difficilement trouvé mieux sur le plan financier et sportif.

R.S



ITALIE

Shevchenko nouvel entraîneur du Genoa

L'ex-attaquant vedette de l'AC Milan Andriy Shevchenko a été nommé au poste d'entraîneur du Genoa, après l'éviction samedi de Daniele Ballardini, a annoncé dimanche le club doyen de la Serie A, récemment passé sous pavillon américain.

"Bienvenue mister Shevchenko", a indiqué le Genoa sur son site internet en annonçant le retour en Italie du Ballon d'or 2004, âgé de 45 ans, qui va vivre sa première expérience d'entraîneur de club. Andriy Shevchenko, qui a quitté cet été ses fonctions de sélectionneur de l'Ukraine, s'est engagé jusqu'au 30 juin 2024, précise le club ligurien, actuellement 18e et premier reléguable avec une seule victoire en douze matches.

L'arrivée de l'ex-buteur ukrainien s'inscrit dans un changement d'ère souhaitée par le nouveau propriétaire américain du club, le fonds américain 777 Partners, dont l'arrivée a été annoncée fin septembre. Il aurait été préféré à d'autres candidats, dont son ex-coéquipier milanais Andrea Pirlo, sans club depuis son évic-

tion de la Juventus en mai, selon la presse. "Sheva" a laissé beaucoup de bons souvenirs en Italie, où il avait débarrqué en 1999, en provenance du Dynamo Kiev. Il y était peu à peu devenu un attaquant apprécié pour son élégance et son sens du but: il en a signé 175 en 324 matches, en comptant son retour mitigé à Milan en 2008-09, et a terminé deux fois meilleur buteur de Serie A (en 2000 et 2004).

Avec les Rossoneri, il a raflé quasiment tous les titres possibles (Championnat, Coupe et Supercoupe d'Italie, Ligue des champions en 2003 et Supercoupe d'Europe). En tant que sélectionneur, il a mené l'Ukraine en quart de finale du dernier Euro, perdu contre l'Angleterre (0-4).

R.S



FOOT/ ITALIE

5e défaite de l'AS Roma en Championnat

L'AS Rome, défait dimanche chez le promu Venise (2-3), lors de la 12e journée du Championnat d'Italie de football, reste dans le dur avec un cinquième revers qui met l'équipe de José Mourinho (5e) sous la menace de la Lazio Rome (6e), hôte de la Salernitana en soirée. Après son bon début de saison, la Roma a calé depuis la dernière trêve internationale avec seulement une victoire en sept matches, toutes compétitions confondues (pour deux nuls et quatre défaites, dont un retentissant 6-1 subi contre Bodo/Glimt en Ligue Europa).

En championnat, elle a concédé à Venise sa seconde défaite consécutive, après le revers à domicile contre l'AC Milan (1-2). José Mourinho avait regretté samedi le faible taux de buts marqués par son équipe par rapport au nombre d'occasions créées et ce n'est pas la prestation à Venise qui va le rassurer: les Giallorossi n'ont pas su tuer le match en début de seconde période après avoir renversé la situation en fin de première grâce à Eldor Shomurodov (43e) et Tammy Abraham (45+2e).

Et c'est au contraire Venise qui s'est montré le plus efficace au cours d'un match rythmé,

avec beaucoup d'occasions. Après Mattia Caldara, auteur de l'ouverture du score (3e), ce sont Mattia Aramu sur penalty (65e) et David Okereke, parti à l'extrême limite du hors-jeu (74e), qui ont offert cette belle victoire au promu vénétien. La pression un peu désordonnée de la Roma dans le final aura été vaine, les Giallorossi évitant même une pire défaite par la barre transversale de Rui Patrício (84e, 90e). Le choc de la 12e journée de Serie A aura lieu en soirée avec le derby milanais entre l'AC Milan et l'Inter Milan.

R.S

ATHLÉTISME/ DAMES

La Kényane Jepchirchir remporte le 50e marathon de New York

La Kényane Peres Jepchirchir, médaillée d'or aux Jeux olympiques de Tokyo cet été, a remporté le marathon de New York en 2 heures 22 minutes et 39 secondes, dimanche. Agée de 28 ans, elle a devancé de cinq secondes sa compatriote Viola Cheptoo et l'Éthiopienne Ababel Yeshaneh, 3e. Jepchirchir succède au palmarès à une autre Kényane, Joyciline Jepkosgei, qui s'était imposée en 2019, l'édition de l'an passé ayant été annulée en raison de la pandémie de Covid-19. Elle est la première médaillée d'or olympique en titre à remporter la prestigieuse épreuve new-yorkaise, qui célèbre cette année sa 50e édition.

R.S

Tennis/ Classement ATP: Djokovic assuré de finir l'année en premier position

Le Serbe Novak Djokovic, vainqueur dimanche pour la sixième fois du Masters 1000 de Paris, est assuré de terminer l'année 2021, au 1er rang mondial au classement ATP, dont celui de la semaine a été publié, lundi, et a permis à l'Allemand Alexander Zverev de retrouver le 3e rang mondial. En s'assurant de terminer la saison au sommet de la hiérarchie mondiale pour la septième fois de sa carrière, Djokovic dépasse l'Américain Pete Sampras.

Par contre, le Russe Daniil Medvedev, battu en finale par Djokovic, demeure son dauphin au classement mais avec un re-

tard conséquent de 3.300 points. L'Allemand Alexander Zverev, défait en demi-finale par Medvedev à Paris, revient au meilleur classement de sa carrière, déjà atteint il y a quatre ans, en s'emparant de la troisième place mondiale, à égalité avec le Grec Stefanos Tsitsipas.

Le Russe Andrey Rublev a lui délogé Rafael Nadal de la 5e place, et retrouve son meilleur classement en carrière, atteint pour la première fois en septembre. Le Polonais Hubert Hurkacz, en progression d'une place, a également atteint son meilleur classement au 9e rang, tout comme le Britannique Cameron Norrie,

12e, avec le gain d'une position. Roger Federer, absent du circuit depuis juillet, poursuit lui sa dégringolade et recule de deux places, à la 16e position. Le joueur de 40 ans n'a pas été absent du top 20 depuis 2001.

Classement ATP publié hier:

1. Novak Djokovic (SRB) 10940 pts
2. Daniil Medvedev (RUS) 7640
3. Alexander Zverev (GER) 6540 (+1)
4. Stefanos Tsitsipas (GRE) 6540 (-1)
5. Andrey Rublev (RUS) 4950 (+1)
6. Rafael Nadal (ESP) 4875 (-1)
7. Matteo Berrettini (ITA) 4568

8. Casper Ruud (NOR) 3760
9. Hubert Hurkacz (POL) 3706 (+1)
10. Jannik Sinner (ITA) 3395 (-1)
11. Félix Auger-Aliassime (CAN) 3263
12. Cameron Norrie (GBR) 2945 (+1)
13. Diego Schwartzman (ARG) 2625 (+2)
14. Dominic Thiem (AUT) 2425 (-2)
15. Aslan Karatsev (RUS) 2392 (+1)
16. Roger Federer (SUI) 2385 (-2)
17. Christian Garin (CHI) 2353 (+1)
18. Denis Shapovalov (CAN) 2348 (+1)
19. Roberto Bautista (ESP) 2260 (+1)
20. Pablo Carreño (ESP) 2230 (-3)

FOOT/ MONDIAL-2022 (ÉLIMI./ GR.A) DJIBOUTI – ALGÉRIE

La délégation algérienne quitte Alger en direction du Caire

Le premier groupe de la délégation algérienne, composé du staff technique, des membres des autres staffs et de trois joueurs, en l'occurrence Djamel Benlamri, Youcef Belaili et Baghdad Bounedjah, a quitté hier matin Alger en direction du Caire, en vue de la rencontre face à Djibouti, prévue le 12 novembre face à Djibouti au Caire (14h00, algériennes), pour le compte de la 5ème journée du groupe A des éliminatoires de la coupe du monde 2022.



La délégation, conduite par le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Amara Charaf-Eddine, fera une escale à Paris afin de récupérer l'ensemble des joueurs évoluant en Europe avant de rallier la capitale égyptienne, souligne l'instance fédérale. A leur arrivée en fin d'après-midi, les

Verts effectueront une première séance d'entraînement. L'effectif sera scindé en trois groupes, avec d'un côté les joueurs qui ont joué la veille avec leurs clubs et qui auront une séance plus courte, et de l'autre, ceux qui ont joué avant et ceux qui sont au repos depuis quelques jours qui feront l'objet d'un travail un peu plus long et adapté.

Au terme de la 4e journée, l'Algérie et le Burkina Faso occupent conjointement le fauteuil de leader avec 10 points chacun, devant le Niger (3 pts), alors que le Djibouti ferme la marche avec 0 point. Dans l'autre match de ce groupe, le Burkina Faso recevra le Niger, vendredi au Grand stade de Marrakech (14h00).

R.S

VICTIME D'UNE LÉSION MUSCULAIRE

Atal indisponible de trois à quatre semaines

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, souffre d'une lésion musculaire contractée dimanche soir face à Montpellier (0-1), pour le compte de la 13ème journée de Ligue 1 française de football, indique son entraîneur Christophe Galtier.

"Victime d'une lésion musculaire, Atal sera privé des terrains pendant trois à quatre semaines", a révélé Christophe Galtier.

La blessure de Youcef Atal a obligé le sélectionneur national, Djamel Belmadi, à

remplacer son latéral droit, en vue des deux derniers matchs du 2e tour des éliminatoires (Gr.A) de la Coupe du monde 2022 : le 12 novembre face à Djibouti au Caire (14h00, algériennes), et le 16 novembre contre Burkina Faso à Blida (17h00).

Il a fait appel au défenseur de l'Etoile sportive du Sahel (Tunisie), Houcine Benayada qui figurait dans la liste des joueurs locaux (A) de Majid Bougherra. Alors que le joueur de l'ES Sétif, Abdelhak Debbari remplacera chez les A', le la-

téral du club tunisien, Benayada, selon le site spécialisé DZFoot.Youcef Atal (25 ans), qui avait débuté la rencontre face à Montpellier, comme titulaire, a du céder sa place à la 58ème minute en se tenant la cuisse.

En vue de ces deux dernières rencontres des éliminatoires, Belmadi a fait appel à 25 joueurs dont le latéral droit Youcef Atal qui avait, pour rappel, déjà manqué les deux rencontres de l'aller face aux mêmes formations pour blessure.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 (CLASSEMENT DES BUTEURS)

Benbouali (PAC) se hisse en tête avec 4 buts

L'attaquant du Paradou AC Ahmed Nadir Benbouali, auteur d'un but dimanche lors de la défaite concédée à domicile dans le derby face au CR Belouizdad (3-1), s'est emparé de la tête du classement des buteurs de la Ligue 1 de football avec quatre réalisations, au terme de la 3e journée, disputée samedi et dimanche.

Benbouali qui occupait jusque-là la tête du classement en compagnie de Belaïd Hamidi (JS Saoura) et Youcef Djahnit (US Biskra), a réduit la marque à la 80e minute de jeu. Outre Hamidi et Djahnit, l'attaquant de l'US Biskra Hicham Mokhtar compte également trois buts, lui qui a offert la victoire aux siens à la maison face au RC Reizane (1-0). Un succès qui a permis aux joueurs de l'entraîneur Youcef Bouzidi de conforter leur position en tête du tableau avec 9 points.

Six joueurs suivent derrière avec deux buts chacun : Yousri Bouzok (Paradou AC), Mohamed Larbi Khoualed (US Biskra), Kheïreddine Merzougui (CR Belouizdad), Hamza Banouh (NA Hussein-Dey), Rachid Nadji (NA Hussein-Dey), et Abderrahmane Nehari (Olympique Médéa). Pour rappel, le titre du meilleur buteur de la Ligue 1 la saison dernière (2020-2021) est revenu au milieu offensif Amir Sayoud sous les couleurs du CR Belouizdad, avec 21 buts.

L'enfant de Guelma a refusé de prolonger son contrat avec le champion d'Algérie en titre, préférant tenter une nouvelle expérience à l'étranger avec le club saoudien Al-Ta'ee Hail (Div.1).

R.S

PÉTANQUE (CHAMPIONNAT D'AFRIQUE)

l'Algérie décroche le bronze et se qualifie au prochain Mondial

La sélection nationale algérienne de pétanque a remporté la médaille de bronze au Championnat d'Afrique des nations seniors, clôturé, dimanche à Ouagadougou, synonyme de qualification au prochain Mondial, prévu au Bénin en 2022, a-t-on appris, hier auprès de la Fédération algérienne des sports de boules (FASB). Après un parcours sans faute dans le groupe A du tour éliminatoire, ponctué par des succès contre les champions d'Afrique en titre le Bénin (13-7) et la Côte d'Ivoire sur le même score, l'équipe nationale s'est qualifiée aux quarts de finale face à la Mauritanie (13-2).

Néanmoins, le parcours des Algériens s'est arrêté en demi-finale (13-6), face aux Marocains qui ont remporté le titre africain, en battant en finale, le Burkina Faso 2 (6-13). Dans l'autre demi-finale, la sélection du Burkina Faso 2 a éliminé la seconde, représentante de la pétanque du pays (Burkina 1) sur le score de (13-7).

Selon les règlements en vigueur de la compétition africaine, les deux perdants de la demi-finale, gagnent les médailles de bronze, et se qualifient avec les finalistes au prochain Championnat du Monde.

Outre la compétition par équipes de la 8e édition du Championnat d'Afrique de Ouagadougou, les 16 pays présents ont pris part au tournoi de tir de précision. Une compétition qui a sacré le Niger du titre africain, devant le Maroc.

La participation de l'Algérie au tournoi s'est achevée au chemin des 8es de finale, après l'élimination du bouliste Hamza Assad avec un score de 29 points sur les 45 possibles. A Ouagadougou, l'Algérie était représentée par quatre joueurs, à savoir: Hamza Assad, Samir Bouterfa, Ahmed Ziadi et Mohamed Mahroug, encadrés par l'entraîneur national Harrat Boudoukara.

Les 15 pays présents au rendez-vous sont: Algérie, Madagascar, Djibouti, Sénégal, Mali, Tunisie, Guinée, Niger, Comores, Mauritanie, Cameroun, Burkina Faso 2, Maroc, Burkina Faso 1, Tchad.

R.S

MC ORAN

La direction du s'insurge contre l'arbitrage

La direction du MC Oran s'est insurgée hier contre les "erreurs d'arbitrage à répétition" dont fait l'objet son équipe, saisissant le premier responsable de la commission (CA) au niveau de la Fédération algérienne de football pour revoir ses plans en matière des désignations des referees.

"La direction du MCO est remontée contre les erreurs d'arbitrage à répétition dont est victime notre équipe. Le vice-président de la commission fédérale d'arbitrage, Mohamed Bichari, est plus que jamais interpellé pour y remédier et assumer ses responsabilités", a réagi, via un communiqué, la direction mouloudéenne au lendemain de la défaite des siens sur le terrain de l'O Médéa (1-0), dans le cadre de la troisième journée du championnat de Ligue 1. Les dirigeants du club phare de la capi-

tale de l'Ouest reprochent notamment à Bichari "la désignation pour le deuxième match de rang d'un arbitre stagiaire" pour officier les rencontres de son équipe.

"Dans les deux matchs, notre équipe a payé les frais du mauvais arbitrage, sachant que les deux arbitres stagiaires désignés pour la circonstance sont issus d'une même wilaya", déplore-t-on dans le même communiqué.

Avant d'affronter l'O Médéa, les "Hammaraoua", qui ont débuté le championnat par une victoire sur le terrain du CS Constantine (1-0), se sont inclinés à domicile contre le Paradou AC (4-2), rappelle-t-on.

"Le MCO est le porte-drapeau du football de l'Oranie et mérite plus de considération au lieu de lui désigner des arbitres amateurs pour officier ses

matchs", lit-on encore dans ledit communiqué.

Par ailleurs, la deuxième défaite de suite des gars d'El Bahia a suscité la colère des quelques supporters de l'équipe qui ont fait le déplacement de Médéa, au point où l'un d'entre eux est allé "giffler" le président Tayeb Mahiaoui au moment où il s'appropriait à quitter le stade.

La vidéo de la scène a fait le tour des réseaux sociaux provoquant l'indignation de la famille du club, estimant qu'un tel comportement "porte atteinte à l'image de marque du MCO".

Cela se passe au moment où le boss oranais trouve du mal pour réunir les membres de son conseil d'administration après le report des deux précédentes réunions.

R.S

IRAK

Identification des auteurs de la tentative d'assassinat ratée

Le Premier ministre irakien Mustafa al-Kazimi a annoncé dimanche qu'il avait identifié les auteurs de la tentative d'assassinat ratée contre sa résidence dans la capitale Bagdad.

"Nous allons poursuivre ceux qui ont commis ce crime. Nous les connaissons bien, et nous révélerons leur identité", a déclaré le service de presse du Premier ministre dans un communiqué.

Ces personnes sont les mêmes que celles qui ont assassiné Nibras Farman, un agent du Service national de renseignements irakien (INIS), et elles seront traduites en justice, a indiqué M. Kazimi sans donner davantage de détails. Avant l'aube, M. Kazimi a échappé sans dommage à une tentative d'assassinat par un drone armé ayant pris pour cible sa résidence, située dans la Zone verte fortement fortifiée qui abrite certains des principaux offices du gouvernement irakien et des ambassades étrangères.

Cet attentat s'est produit dans un contexte de manifestations contre les résultats des élections du mois dernier. Lors des élections législatives du 10 octobre, le Mouvement sadriste est arrivé en tête avec plus de 70 sièges, tandis que la coalition al-Fatah (Conquête) a obtenu 17 sièges.

COLOMBIE

Quatre militaires tués dans une embuscade

Quatre militaires ont été tués dimanche en Colombie dans une embuscade que l'armée a attribuée au "Clan del Golfo", le plus grand groupe de trafiquants de drogue de ce pays. Il s'agit d'un capitaine, d'un caporal et de deux hommes du rang "qui protégeaient la communauté de Santa Lucia en Ituango", dans le département d'Antioquia (nord-ouest), a écrit sur Twitter le général Juvenal Diaz, le commandant des forces armées dans cette région. C'est la troisième attaque en deux semaines contre des militaires, dont au moins sept au total ont été tués, selon un bilan officiel. Toutes ont eu lieu dans le département d'Antioquia, la zone d'influence de Dairo Antonio Usuga, connu sous le nom d'Otoniel, le chef du "Clan del Golfo", capturé le 23 octobre dernier. Pour les autorités, ces attaques sont des représailles après l'arrestation du plus grand baron de la drogue.

Le "Clan del Golfo" a été créé à la suite de la démobilisation en 2006 de paramilitaires d'extrême droite. Selon le groupe de réflexion indépendant Indepaz, cette organisation dispose de quelque 1.600 hommes. Les autorités estiment pour leur part qu'elle compte 3.800 membres, collaborateurs compris. Otoniel a été arrêté dans les montagnes d'Antioquia au cours d'une vaste opération à laquelle ont participé 500 policiers. Selon le ministère colombien de la Défense, 30% de la cocaïne qui sort chaque année de Colombie est exportée par le "Clan del Golfo", soit environ 300 tonnes.

SUD DE L'EGYPTE

12 criminels tués durant un raid de la police



La police égyptienne a tué douze criminels "très dangereux" dans la province méridionale d'Assouan, a annoncé dimanche dans un communiqué le ministère de l'Intérieur.

"Le ministère de l'Intérieur a réussi dans la matinée à démanteler la bande armée la plus dangereuse de Haute-Egypte, qui était spécialisée dans le trafic de

stupéfiants et la prospection illégale d'or brut", indique le communiqué.

Les forces de police, les services de sécurité centraux, les forces de sécurité d'Assouan et des groupes d'assaut spécialisés ont attaqué un repaire criminel dans le village d'al-Selselah, à Assouan. Ils ont tué douze suspects au cours d'un échange de tirs, et ont saisi des armes et des

stupéfiants, a indiqué Hesham Selim, président du Directorate de la sécurité d'Assouan.

Les criminels étaient également impliqués dans plusieurs meurtres et enlèvements dans divers districts de la mer Rouge, a-t-il déclaré.

Les forces de sécurité ont localisé les suspects alors qu'ils étaient en train de transporter des armes lourdes vers leur

place-forte à bord de deux camions, a-t-il noté.

Les deux parties ont échangé des tirs pendant plusieurs heures. Au terme de la fusillade, les forces de sécurité ont confisqué douze mitrailleuses, des lance-roquettes, quatre fusils, deux pistolets et de grandes quantités de munitions, ainsi que différents types de drogues, précise le communiqué.

MALI

La Cédéao impose des sanctions individuelles aux autorités de la transition

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a imposé dimanche à Accra des sanctions individuelles contre les autorités de la transition au Mali, en raison du retard dans l'organisation des élections, a annoncé un responsable de l'organisation régionale.

"Toutes les autorités de la transition sont concernées par des sanctions qui vont entrer en application immédiatement", a déclaré à la presse le président de la Commission de la Cédéao, l'Ivoirien Jean-Claude Kassi Brou, à

l'issue d'un Sommet extraordinaire sur la situation au Mali et en Guinée, où des militaires ont également pris le pouvoir.

Ces sanctions comprennent l'interdiction de voyager et le gel de leurs avoirs financiers, a-t-il détaillé, précisant qu'elles visaient aussi les membres de leurs familles. Selon lui, "le Mali a officiellement écrit" au président en exercice de la Cédéao, le Ghanéen Nana Akufo-Addo, pour lui notifier ne pas pouvoir tenir les élections à la date prévue. "La Cédéao a décidé de sanctionner tous ceux et celles qui sont

impliqués dans le retard" de l'organisation des élections prévues le 27 février 2022 au Mali, a expliqué M. Kassi Brou.

Lors d'un sommet le 16 septembre à Accra, l'organisation régionale avait exigé des autorités maliennes le "respect strict du calendrier de la transition" vers le rétablissement d'un pouvoir civil. Dimanche à Accra, la Cédéao a également maintenu les sanctions individuelles déjà prises contre les militaires ayant pris le pouvoir le 5 septembre en Guinée et la suspension du pays de l'organisation, a indiqué M. Brou.

SOMALIE

Arrestation de 12 membres du groupe terroriste Shebab

Les forces de sécurité somaliennes ont arrêté dimanche douze membres du groupe terroriste Shebab au cours d'une opération dans la ville de Baidoa, la capitale administrative de l'Etat somalien du Sud-Ouest, a annoncé un responsable. Le commandant de l'Agence de renseignement et de sécurité de l'Etat du Sud-Ouest, Mohamud Mohamed Hassan, a déclaré à l'agence de presse officielle somalienne SONNA que leurs forces avaient démantelé une cellule terroriste pendant l'opération.

"Nous avons arrêté douze militants Shebabs dans le cadre d'une opération visant à assurer la sécurité de la ville de Baidoa, dans la région de Bay.

Nous nous engageons à protéger le peuple et les candidats pendant les élections législatives fédérales", a indiqué M. Hassan, ajoutant que les membres du groupe terroriste tentaient de faire régner une atmosphère de peur et de menace dans la ville de Baidoa au moment de leur arrestation.

ETHIOPIE | Un émissaire de l'ONU plaide pour l'accès de l'aide humanitaire

Le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires, Martin Griffiths, s'est rendu dimanche au Tigré, région du nord de l'Ethiopie où le conflit avec les forces gouvernementales connaît une escalade, pour appeler à faciliter l'accès de l'aide humanitaire. Durant sa visite à Mekele, la capitale tigréenne, il s'est entretenu avec "les autorités de facto" et a insisté sur "la nécessité d'accès pour l'aide humanitaire" et sur la "protection des civils dans toutes les zones qu'ils contrôlent", a dit un porte-parole des Nations unies.

Il les a exhortés pour "respecter les principes humanitaires". Martin Griffiths a aussi rencontré des "partenaires humanitaires", ainsi que "des femmes affectées par le conflit", avant de regagner Addis Abeba.

Selon des sources concordantes, Martin Griffiths était à Mekele en même temps que le Haut Représentant de l'Union africaine pour la Corne de l'Afrique, Olusegun Obasanjo, pour s'entretenir notamment avec le chef du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) Debretson Gebremi-

chael. Le TPLF, longtemps au pouvoir en Ethiopie, en a été écarté par Abiy Ahmed, nommé Premier ministre en 2018 après une contestation anti-gouvernementale.

Il s'est alors replié sur son fief du Tigré, région la plus septentrionale de l'Ethiopie. Après des mois de tensions, Abiy Ahmed, prix Nobel de la paix 2019, a envoyé l'armée au Tigré en novembre 2020 pour destituer les autorités régionales issues du TPLF, qui défiaient son autorité et qu'il accusait d'avoir attaqué des bases militaires.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVE EN LIBYE

Début des dépôts des candidatures

Le dépôt des candidatures pour l'élection présidentielle et législative en Libye a débuté hier, une étape qui verra l'amorce d'un processus censé sortir définitivement la Libye de l'instabilité.

Le responsable de la Haute Commission électorale libyenne (HNEC), Imed Al-Sayeh a affirmé « Nous commencerons à mettre en œuvre les deux scrutins en ouvrant la porte aux candidatures ». Et d'ajouter que le dépôt des candidatures se poursuivra jusqu'au 22 novembre pour la présidentielle et jusqu'au 7 décembre prochain pour les législatives. Les candidatures pour la présidentielle seront acceptées "exclusivement dans les bureaux de la commission, à Tripoli (ouest), Benghazi (est) et Sebha (sud)", alors que celles pour les législatives pourront être déposées dans tous les bureaux de la HNEC, a ajouté Al-Sayeh.

Ce dernier a souligné par ailleurs qu'aucun des électeurs ne pourra recevoir sa carte électorale s'il ne présente pas de pièces d'identité, pour éviter des irrégularités. Il a souligné que la commission avait reçu de la Chambre des représentants tous les amendements techniques liés aux lois sur les élections législatives et présidentielles, qui permettent à la commission de mettre en œuvre les deux processus électoraux. Plusieurs personnalités ont déjà fait part de leur intention de se porter candidat. L'ancien ministre de l'Intérieur, Fathi Bachagha, le diplomate Aref Al-Nayed, l'ex-ambassadeur de Libye à l'ONU, Ibrahim Al-Dabbachi, l'ex-ministre de l'Industrie et membre du parti "Projet national", Fathi Ben Shatwan et l'acteur libyen Hatem Al-Kour. Les membres du gouvernement s'étaient engagés à ne pas briguer la présidence, mais des analystes ont avancé le scénario d'une candidature pour Abdelhamid Dbeibah, chef du gouvernement d'Union nationale, selon l'agence Reuters. Pour ce double scrutin, plus de 2,8 millions de Libyens, sur environ 7 millions d'habitants, se sont inscrits sur la plateforme en ligne de la HNEC.

Le premier tour de l'élection présidentielle est prévu le 24 décembre prochain, et des élections législatives se dérouleront probablement en janvier, aux termes d'un plan de paix soutenu par l'ONU. La tenue d'élections crédibles sur l'ensemble du territoire libyen, avec l'aval des différentes parties libyennes, est cruciale pour mettre fin au conflit et favoriser le départ des mercenaires étrangers.

Sous l'égide des Nations unies, la Libye a connu une



percée politique il y a quelques mois. Le 16 mars, une autorité de transition élue - comprenant un gouvernement d'union et un conseil présidentiel - a pris ses fonctions pour conduire le pays à l'élection législative et présidentielle de décembre. La Libye, qui a connu une crise politique et sécuritaire depuis 2011, tente de clore définitivement ce chapitre à la faveur d'un processus politique inter-libyen initié en novembre 2020 et facilité par l'ONU.

L'ITALIE RÉITÈRE SON APPEL AU RETRAIT DES MERCENAIRES DE LIBYE

Le ministre italien des Affaires étrangères, Luigi Di Maio, a renouvelé, hier, son appel au retrait des mercenaires et combattants étrangers de Libye, soulignant l'importance du soutien de la communauté internationale au processus politique libyen.

Lors d'une conférence de presse avec son homologue grec, Nicholas Dendias, à Rome, Luigi Di Maio a déclaré que "la communauté internationale doit soutenir le processus politique en Libye" et a souligné "la né-

cessité d'accompagner le processus de sortie des mercenaires et combattants étrangers du pays", rapporte l'agence de presse libyenne (LANA). Le chef de la diplomatie italienne a affirmé avoir discuté également avec le ministre Dendias de l'importance de soutenir le processus politique en Libye selon une approche commune et globale". La tenue d'élections crédibles en Libye, où a débuté hier matin le dépôt des candidatures, est cruciale pour mettre fin à l'instabilité dans le pays et favoriser le départ des mercenaires étrangers dont le nombre est évalué par l'ONU à environ 20 000 combattants. Début octobre dernier, des délégations militaires libyennes se sont mises d'accord sur un "plan d'action global" pour le retrait des mercenaires et troupes étrangères présents sur le sol libyen. Ce plan d'action du comité militaire "5+5" sera "la pierre angulaire d'un processus graduel, équilibré et séquentiel de retrait de tous les mercenaires, combattants étrangers et forces étrangères du territoire libyen", selon l'ONU.

R.I

MÉCANISMES INTERNATIONAUX SUR LE CLIMAT

La RASD demande "une pleine participation"

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) a présenté hier son plan national du climat (iNDC), dans lequel elle demande "une pleine participation" aux mécanismes internationaux sur le changement climatique, dénonçant "le colonialisme climatique" auquel le Sahara occidental occupé fait face. "Depuis l'un des endroits les plus difficiles au monde - les zones libérées et les camps de réfugiés - le gouvernement de la République sahraouie a préparé à titre indicatif, une Contribution déterminée au niveau national (iNDC) pour le Sahara occidental, défiant l'injustice et le colonialisme climatique et exposant une vision pour l'action dans ce domaine", indique un communiqué du bureau du Premier ministre sahraoui, Bouchraya Hamoudi Beyoun.

L'iNDC sera lancé pour coïncider avec les négociations de la COP26, dont le peuple sahraoui et son gouvernement sont exclus en raison du conflit, de l'occupation et de la réalpolitik, précise le communiqué. "Non seulement notre peuple est soumis à une occupation brutale, mais il est également en première ligne de la crise climatique", a déploré dans ce sens, Adda Brahim, ministre de l'Environnement et des Ressources en eau du gouvernement sahraoui. "Nous n'avons pas de temps à perdre", ajoute-t-il.

"Notre iNDC identifie les actions qui peuvent être prises en compte dans les circonstances actuelles, et les actions qui peuvent être prises une fois le processus de décolonisation de l'ONU terminé", explique le ministre.

Surtout, poursuit-il, "cela souligne notre besoin de pouvoir accéder au financement climatique et de participer aux mécanismes de gouvernance climatique, y compris les négociations, conformément aux principes de justice climatique énoncés dans l'Accord de Paris".

"Nous demandons une pleine participation aux processus de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) y compris la soumission de NDC formelles, dont le développement devrait être soutenu par les mêmes mécanismes d'assistance financière et technique qui sont ouverts aux autres pays en développement vulnérables".

L'iNDC a été développé par une équipe d'experts sahraouis et internationaux, coordonnée par Garama 3C Ltd. Toutes les parties ont contribué au développement du NDC sur une base volontaire.

Le NDC est un document officiel qui définit ce qu'un pays à l'intention de faire pour lutter contre le changement climatique par l'atténuation (réduction des émissions de gaz à effet de serre) et l'adaptation (réduction des risques liés au changement climatique et traitement des impacts).

Les pays qui ont signé l'Accord de Paris sont tenus de soumettre des NDC au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. La RASD ne peut pas signer l'Accord de Paris car elle n'est pas encore membre de l'ONU ou partie à la CCNUCC. Néanmoins, cet iNDC indique l'engagement du gouvernement sahraoui à lutter contre le changement clima-

tique et à être inclus dans les mécanismes internationaux pertinents. Il souligne la nécessité pour la RASD d'accéder au financement climatique afin de mettre en œuvre ces mesures, et d'accéder aux mécanismes de gouvernance climatique, y compris les négociations climatiques conformément aux principes de justice climatique énoncés dans l'Accord de Paris. Ces principes exigent la "pleine participation" de la RASD au processus de la CCNUCC, y compris la soumission d'un NDC formel, dont le développement devrait être soutenu par les mêmes mécanismes d'assistance financière et technique qui sont ouverts aux autres pays en développement vulnérables, précise le gouvernement sahraoui.

"LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE FAVORISE L'OCCUPANT MAROCAIN"

Le Maroc occupe trois quarts du Sahara occidental de manière militaire illégale. Ses revendications sur le territoire ont été réfutées par la Cour internationale de justice et d'autres tribunaux dans le monde, y compris la Cour de justice de l'UE (CJUE), ainsi que par l'ONU, qui considère le Sahara occidental comme un territoire non autonome - une colonie, rappelle la même source.

"Malgré cela, le Maroc a exploité les mécanismes de financement et de gouvernance climatique pour se positionner comme un leader climatique et renforcer son occupation, incluant le Sahara occidental dans les calculs de ses émissions territoriales et ses mesures de réduction et d'adaptation

prévues", déplore la RASD. Et de poursuivre : "Le Maroc a sollicité auprès du MDP (Mécanisme des Nations unies pour le Développement), le financement des énergies renouvelables au Sahara occidental occupé et a utilisé d'autres financements privés dans le cadre de programmes de compensation pour développer des infrastructures d'énergies renouvelables dans les zones occupées".

Alors qu'ils vivent sous l'occupation, ou en tant que réfugiés exposés à certains des pires impacts du changement climatique, les Sahraouis sont exclus des mêmes mécanismes internationaux de financement et de gouvernance climatiques dont bénéficie le Maroc occupant, regrette-t-elle encore.

De plus, "le gouvernement sahraoui élu ne peut pas accéder au financement climatique international ou au soutien technique qui permettrait à son peuple de s'adapter à l'aggravation des impacts de la crise climatique, car la RASD n'est pas encore un Etat membre de l'ONU", indique le communiqué du gouvernement sahraoui.

Dans ce même contexte, le communiqué cite Nick Brooks, directeur de Garama 3C Ltd, qui a soutenu le développement du iNDC sahraoui. Cet expert explique que "la gouvernance climatique mondiale favorise systématiquement le Maroc tout en excluant la RASD, aidant le Maroc à renforcer son occupation tout en refusant aux Sahraouis les moyens de faire face à la crise climatique".

R.I

Brèves

LIBAN

Rétablir les relations normales avec Ryadh et les pays du Golfe

Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a affirmé que "le Liban tient à rétablir ses relations normales avec l'Arabie saoudite et un certain nombre de pays du Golfe", ont rapporté hier des médias locaux.

Lors d'une rencontre avec le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Houssam Zaki, Mikati a souligné que "la Ligue arabe peut jouer un rôle clé dans ce sens. Elle peut rapprocher les points de vue et éliminer les divergences partout où elles existent", rapporte l'agence de presse libanaise.

M. Mikati a assuré en outre que "le Liban tient à rétablir ses relations normales avec l'Arabie saoudite et un certain nombre de pays du Golfe, et fera de son mieux pour combler les lacunes dans l'esprit de fraternité et de coopération". Lors de cette rencontre, il a renouvelé "l'attachement du Liban à toutes les décisions de la Ligue arabe concernant la crise au Yémen, qui sont basées sur la résolution du Conseil de sécurité, de l'initiative des pays du Golfe et du principe de dialogue entre les parties concernées".

Pour sa part, M. Zaki a indiqué que sa visite au Liban était "une initiative en vue de régler la crise en cours entre le Liban et les pays du Golfe".

L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, le Bahreïn et le Koweït ont annoncé le retrait de leurs ambassadeurs de Beyrouth, pour protester contre les propos tenus par le ministre libanais de l'Information, George Kurdahi, au sujet de la coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite intervenant au Yémen depuis 2015 pour aider le gouvernement yéménite à faire face au mouvement "Ansarullah", dit "Houthis".

Le différend a commencé après la publication d'une interview de Kurdahi, enregistrée en août dernier (avant sa nomination en tant que ministre), et diffusée le 25 octobre, dans laquelle il critiquait les opérations de l'Arabie saoudite et des Emirats arabes unis au Yémen.

R.I

KOWEÏT

Le gouvernement remet sa démission à l'émir Cheikh Nawaf

Le gouvernement koweïtien dirigé par Sabah Khaled Al-Hamad a remis sa démission à l'émir du pays, Nawaf al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, ont rapporté hier des médias locaux.

L'émir du Koweït, Cheikh Nawaf al-Ahmad al-Jaber al-Sabah a reçu le Cheikh Sabah Khaled Al-Hamad qui lui a remis la démission de son gouvernement, a rapporté l'agence de presse koweïtienne (KUNA). A rappeler que l'actuel gouvernement koweïtien, qui comprend 15 ministres avait prêté serment devant l'émir du pays, en mars dernier. Cette formation est arrivée après que le prince Nawaf a réaffecté Sabah Khaled pour former une nouvelle équipe gouvernementale le 24 janvier, après avoir présenté la démission de son gouvernement plus tôt dans le même mois.

R.I

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de TAMANRASSET
NIF : 099111010226349
Adresse : Cité El Wiam -TAMANRASSET - Tel : 029.32.00.21/ Fax : 029.32.00.20

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 42, 47, 48 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion immobilière de Tamanrasset, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national restreint d'architecture n° 05/2021 relatif à l'étude et le suivi de la réalisation et des travaux de VRD Des 450 Logements Publics Locatifs à TIN ZAOUATINE wilaya d'IN GUEZZAM ,paru dans les quotidiens nationaux "المشوار السيامي" en date du: 12/08/2021 et « LA NATION » en date du:12/08/2021 , qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement comme suit:

Programme	Localité	Commune	N° Lot	Nbr Loges	Attributaire provisoire	Note de l'offre technique (Note éliminatoire moins de 10 Pts)	Note de l'offre de prestation (Note éliminatoire moins de 50 Pts)	Note cumulée de l'offre (Note Technique + Note de prestation)	Montant de l'offre financière (DA/TTC)	Montant de l'offre corrigé (DA/TTC)	Délais Etudes et suivi	Critères de choix
450 Loges LFL Tr 2021	Tin Zaouatine	Tin Zaouatine	Unique	450	Groupement des BET HADJADJ Siham et DADA Djamel Eddine	17.33 Pts	61.13 Pts	78.46 Pts	53 744 307.40	52 204 457.46	Études : 03 Mois Suivi : 24 Mois	L'offre retenue ayant obtenu la meilleure note cumulée (Note technique + Note de prestation)

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher auprès des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de TAMANRASSET sise à la cité el Wiam, dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques, des prestations et financières. La Commission des Marchés Publics de l'OPGI de Tamanrasset, est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis au BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le Directeur Général

ANEP 2116019578

LA NATION 09/11/2021

**Espace
réservé
à la pub**

GALAXIES

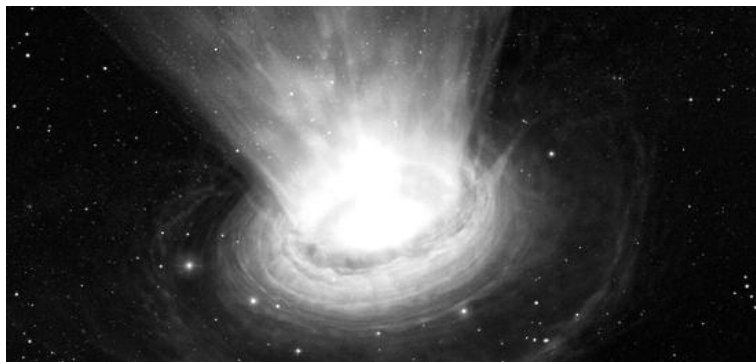
Les astronomes pensent avoir découvert le tueur d'étoiles

On sait que les débuts de la radioastronomie datent de 1933 alors que Karl Jansky était un ingénieur travaillant dans le laboratoire de recherche et de développement de la compagnie de téléphonie américaine Bell.

La découverte des ondes radio d'origine cosmique allait ouvrir une nouvelle ère en astrophysique et en cosmologie et presque 30 ans plus tard, ce sont aussi deux ingénieurs de la compagnie Bell qui vont également découvrir par sérendipité les micro-ondes radio du Big Bang, le fameux rayonnement fossile. C'est toutefois qu'après la seconde guerre mondiale que la radioastronomie prendra son essor, conduisant à la découverte des quasars et des pulsars mais aussi à des progrès immenses dans l'étude du monde des galaxies. La fameuse raie à 21 cm de l'hydrogène atomique va ainsi permettre de cartographier la Voie lactée de démontrer qu'elle possède une structure spirale. Une autre raie spectrale, en fait plusieurs, celles associées aux transitions quantiques entre états de rotation de la molécule de monoxyde de carbone (CO), vont également permettre aux astrophysiciens d'étudier et de localiser les nuages d'hydrogène moléculaires dans notre Galaxie et dans ses sœurs et cousines. La molécule CO est en effet seconde en abondance derrière la molécule H₂ qui étant symétrique ne permet pas des émissions de rayonnement comme celle de la molécule CO. Mais cette dernière va bel et bien émettre dans le domaine des ondes accessibles à la radioastronomie sous l'effet des collisions avec les molécules d'hydrogène, trahissant leur présence et ce d'autant plus qu'elles sont nombreuses.

radioastronomie

Le grand réseau d'antennes millimétriques de l'Atacama Large Millimeter/submillimeter Array (Alma), au Chili, est particulièrement performant pour détecter les émissions des molécules CO et il permet donc de nouveaux progrès dans l'investigation du monde des galaxies et de la façon dont ces dernières entrent en interaction avec leur environnement, d'ordinaire celui des amas de galaxies. Ces amas constituent des puits gravitationnels dans lequel l'hydrogène et l'hélium du Big Bang sont tombés ce qui a comprimé ces gaz, les chauffant au point de les ioniser pour former un plasma à plusieurs millions de degrés. On a toutes les raisons de penser aussi que ces amas



sont plongés dans de la matière noire et que des filaments de matière froide s'y fauflent au point d'alimenter la croissance des galaxies. Cette croissance était fiévreuse au cours des premiers milliards d'années de l'histoire du cosmos observable, de sorte que l'on observe également environ 3 milliards d'années après le Big Bang un pic dans le taux de naissance des étoiles dans les galaxies. Mais, curieusement, de nombreuses galaxies vont se mettre à ne plus produire de nouvelles étoiles et même à mourir dans le sens où on va constater qu'elles se sont vidées des nuages d'hydrogène moléculaires où se forment d'ordinaire les étoiles. Les astrophysiciens sont depuis des années sur la piste d'un ou de plusieurs tueurs en série de galaxies. Ils ont soupçonné les vents et les jets des trous noirs supermassifs ainsi que des collisions entre galaxies, comme l'expliquait Futura dans le précédent article ci-dessous.

Du gaz soufflé par le vent de plasma des galaxies en mouvement

Mais si l'on en croit une publication en accès libre sur arXiv émanant d'une équipe internationale de 36 astronomes dirigée par le Canada, Alma a peut-être permis de trouver l'identité au moins du principal tueur en série. Cette publication est accompagnée d'un communiqué du Conseil national de recherches Canada (CNRC) dans lequel on peut trouver des commentaires de chercheurs canadiens ayant participé à une grande campagne d'observation des distributions d'hydrogène moléculaire à l'intérieur du fa-

meux amas de la Vierge. Il s'agit en fait du plus grand relevé par imagerie jamais effectué de ce gaz moléculaire et ce dans le cadre du Vertico (Virgo Environment Traced in Carbon Monoxide Survey). « Nous savons que les galaxies se vident de leur gaz. Si la perte est trop importante, le processus de formation des étoiles s'interrompt, ce qui a pour effet de tuer la galaxie et de la transformer en objet inerte. Vertico nous a révélé mieux que tout autre projet auparavant les processus physiques qui agissent sur les réserves d'hydrogène gazeux moléculaire et qui déterminent la vie ou la mort des galaxies. Vertico scrute les réservoirs de gaz qui alimentent directement la formation des étoiles dans 51 galaxies de l'amas de la Vierge et produit des images parmi les plus détaillées jamais obtenues des disques gazeux dans les amas galactiques que nous étudions. Ces nouvelles images sont d'une aide prodigieuse pour comprendre comment des facteurs externes peuvent mettre fin à la formation des étoiles au cœur des galaxies - l'un des processus les plus importants de l'univers connu », explique Toby Brown, boursier Plaskett au CNRC et auteur principal de l'article exposant les découvertes faites. « La première étude sur le gaz moléculaire dans l'amas de la Vierge date de plus de 30 ans. Depuis, les astronomes se questionnent sur l'influence qu'a l'environnement intergalactique sur ce gaz essentiel à la formation des étoiles. J'ai la certitude que les données recueillies par Vertico nous permettront de mettre fin une fois pour toutes

à ce débat et nous aideront à comprendre exactement comment ces différents facteurs externes en viennent à annihiler la formation des étoiles », ajoute Christine Wilson dans le communiqué du CNRC, professeur émérite à l'Université McMaster et co-chercheuse principale dans le projet Vertico. Pour comprendre ce que les astrophysiciens ont trouvé, il faut savoir que l'amas de la Vierge, bien que s'étendant sur seulement 7 millions d'années-lumière à une distance d'environ 50/70 millions d'années-lumière de la Voie lactée, ne contient pas moins de 1.300 et 2.000 galaxies, dont certaines sont bien visibles avec un télescope, tel M87. C'est donc un monstre très massif où les galaxies se déplacent parfois à très grandes vitesses, c'est-à-dire précisément à des millions de kilomètres par heure. Les observations avec Vertico soutiennent maintenant l'idée que c'est le choc entre certaines de ses galaxies et la matière intergalactique sous forme de plasma à hautes températures qui produit une sorte de souffle sur ces galaxies au point d'en éjecter le gaz moléculaire. Toutes les galaxies dans un amas ne se retrouvent pas dans ce genre de condition parfois extrême et c'est ainsi que notre Galaxie, bien qu'elle fasse partie de ce que l'on appelle le Groupe local de galaxies (environ 60) ne se retrouve pas dans un amas de galaxies même si le Groupe local lui-même fait partie avec l'amas de la Vierge du superamas de la Vierge. Notre Voie lactée n'est donc pas à l'agonie et elle continue à former de nouvelles étoiles.

RÉCHAUFFEMENT

Qu'est-ce que cela change un demi-degré de plus ?

Lundi 1er novembre 2021 s'ouvrira à Glasgow (Royaume-Uni) une nouvelle COP, pour Conférence des parties signataires de la Convention-Cadre de l'Organisation des Nations unies sur les changements climatiques, ou COP26, comme l'appellent les initiés. Les chefs d'État et de gouvernements du monde entier s'y retrouveront pour décider de l'avenir de notre Planète. De notre avenir donc. Alors que de plus en plus de scientifiques tirent la sonnette d'alarme, il reviendra aux politiques de prendre les décisions qui pourront -- ou non -- éviter à notre monde de dépasser les 1,5 °C de réchauffement. Il y a 6 ans, à l'occasion de la COP21, 196 États s'engageaient en effet à « limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C, de préférence 1,5 °C, par rapport au niveau préindustriel ». C'était à Paris, en 2015. Pour y arriver, une seule solution. Une diminution marquée de nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Car, dans son dernier rapport publié au mois d'août, le Giec, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le soulignait : les températures moyennes à la surface de la Terre ont déjà augmenté de +1,07 °C. Et aujourd'hui, seul un scénario de réduction drastique de nos émissions de GES -- le scénario baptisé SSP1-1.9 -- pourrait nous permettre de nous maintenir à peu près au niveau des fameux +1,5 °C de réchauffement. Même un scénario de limitation intermédiaire de nos émissions -- celui que le Giec appelle le scénario SSP2-4.5 -- nous entraînerait bien au-delà des +2 °C. Mais après tout, 0,5 °C de plus ou de moins, est-ce vraiment si important ? Oui, avait déjà répondu une étude en 2017. Les chercheurs avaient alors comparé deux périodes récentes séparées de dix ans, mais surtout, de 0,5 °C. Ils notaient par exemple une augmentation des précipitations extrêmes de 10 % sur un quart de la Planète. Sur la moitié des régions, les sécheresses, quant à elles, s'étaient allongées d'une semaine. **0,5 °C en plus, ça change les températures extrêmes** « Une différence de 0,5 °C compte », confirme aujourd'hui le Giec. Désormais, les scientifiques estiment en effet qu'il est très probable que 0,5 °C de réchauffement supplémentaire provoquerait des augmentations perceptibles de l'intensité et des fréquences des extrêmes de chaleur :

- Avec un réchauffement global à 1,5 °C, les vagues de chaleur décennales -- qui se produisaient, durant l'ère préindustrielle, environ une fois tous les dix ans -- deviendront 4,1 fois plus fréquentes et 1,9 °C plus chaudes ;
- Avec un réchauffement global à 2,0 °C, ces mêmes vagues de chaleur deviendront 5,6 fois plus fréquentes et 2,6 °C plus chaudes ;
- Avec un réchauffement global à 1,5 °C, les vagues de chaleur qui se produisaient, durant l'ère préindustrielle, environ une fois tous les cinquante ans deviendront 8,6 fois plus fréquentes et 2,0 °C plus chaudes ;
- Avec un réchauffement global à 2,0 °C, ces mêmes vagues de chaleur deviendront 13,9 fois plus fréquentes et 2,7 °C plus chaudes ;
- Avec un réchauffement global à 1,5 °C, la part des personnes touchées par une vague de chaleur au moins une fois tous les cinq ans serait de 14 % ;
- Avec un réchauffement global à 2,0 °C, cette part passe à 37 % !

Une étude récemment publiée livre des informations complémentaires. Alors que les personnes nées en 1960 devraient avoir à affronter quatre vagues de chaleur extrême dans leur vie, des enfants nés en 2020 devront en affronter 18 si le réchauffement est maintenu à 1,5 °C. Et même 30 s'il va jusqu'à 2 °C ! Notamment dans les régions en développement, les plus fragiles.

TÉLÉ

VISION



france.3 Sophie Cross

21h05



Sophie laisse son fils Arthur jouer un instant au cerf-volant, le temps de répondre à un appel professionnel.

CANAL+

Après le mariage

21h09



Isabel est obligée de se rendre à New York afin de rencontrer Theresa Young.

C8

Le fils du désert

21h19



Après avoir dévalisé la banque d'une bourgade isolée de l'Arizona, trois hors-la-loi, Robert Hightower, Pedro Fuerte et William Kearney, prennent la fuite.

TFX

The Holiday

21h05



Amanda Woods et Iris Simpkins sont déçues par le comportement des hommes. Ces trentenaires décident, alors qu'elles ne se connaissent pas...

Koh-Lanta
la légende

TF1

21h05



Les cartes ont été rebattues au fil du jeu. Les huit aventuriers encore en lice ont dû revoir leurs stratégies, nouer des alliances ou en défaire.

NRJ

The Town

21h05



Doug MacRay est membre d'un gang de braqueurs de banque. Il ne craint jamais la perte d'un être cher.

6ter Hawaii 5-0

21h05



Steve se fait attaquer par un homme armé extrêmement dangereux. Il s'agit d'un parrain de la mafia qui veut garder son refuge secret.

Lady Gaga a eu
du mal à sortir du
rôle de Patrizia
Reggiani dans
« House of Gucci »



Le 24 novembre prochain, « House of Gucci » sortira sur grand écran. L'occasion de découvrir au cinéma une histoire qui a marqué l'Italie des années 90 : le meurtre de Maurizio Gucci (interprété par Adam Driver), le petit-fils du fondateur de Gucci. Un assassinat auquel serait liée son ex-épouse Patrizia Reggiani (Lady Gaga), condamnée à vingt-six ans de prison en 1998.

Pour Lady Gaga, il a été très difficile de quitter le personnage de Patrizia Reggiani qu'elle a incarné pour House of Gucci. En effet, la pop star avait le choix d'appliquer la méthode de l'Actors Studio et de vivre dans son rôle 24/24h. Et après plusieurs mois, elle a commencé à avoir des difficultés pour dissocier la réalité de la fiction.

« Ça fait trois ans que j'ai commencé à travailler dessus, et je serai totalement honnête et transparente : j'ai vécu comme elle pendant un an et demi. Et j'ai parlé avec un accent pendant neuf mois de ça. Même hors caméra. Je n'ai jamais arrêté. Je suis restée avec elle », a confié Lady Gaga. Jusqu'au jour où une simple promenade a fait prendre conscience à la star que le rôle commençait à l'affecter en profondeur.

« J'étais soit dans ma chambre d'hôtel, vivant et parlant comme Reggiani, soit sur le plateau, vivant et parlant comme elle. Je me souviens que je suis sortie un jour en Italie avec un chapeau pour me promener. Je n'avais pas fait de promenade depuis environ deux mois et j'ai paniqué. Je pensais que j'étais sur un plateau de tournage », a continué Lady Gaga. Et pour être complètement honnête et transparente : j'ai vécu comme Patrizia Reggiani pendant près d'un an et demi. Et j'ai parlé avec un accent pendant neuf mois pour cela. Hors-caméra, je ne m'arrêtais pas. Je restais avec elle.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter
ANEP, 1 rue Pasteur
Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction
ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

UNE 11^E ÉDITION EXCEPTIONNELLE À AKBOU Le rideau va se lever au Festival international du théâtre de Bejaia en janvier 2022

La 11^{ème} édition du Festival international du théâtre de Bejaia se déroulera finalement du 11 au 17 janvier prochain et se tiendra exceptionnellement à Akbou à 75 km à l'ouest de chef lieu de la wilaya, avec la participation de plusieurs pays.



Le commissaire de la manifestation, l'artiste Slimane Benaïssa a justifié cette délocalisation par l'importance du Théâtre régional de Bejaia d'accueillir l'événement à cause de l'état de sa structure souffrant encore des effets du tremblement de terre, de magnitude 5,9 sur l'échelle Richter, qui avait secoué en mars dernier Bejaia et ses environs. Aussi le choix de lui substituer Akbou s'est-il vite imposé, d'autant que cette ville réunit toutes les conditions requises pour la diffusion et la mise en valeur des spectacles, a-t-il confié. Pas moins de huit spectacles portés par autant de troupes et compagnies étrangères, notamment la France, l'Italie, le Liban, la Tunisie, l'Égypte et le Séné-

gal, sont au programme, tous ayant confirmé leur participation, alors que d'autres, notamment la Russie, la Suisse et la Turquie, prévoient d'y prendre part, signifiant leur accord de principe. Les spectacles se dérouleront dans la salle de l'hôtel "Alantis", dotée déjà d'une scénographie et d'une jauge de plus de 500 spectateurs. Toutefois, il va falloir y apporter des compléments techniques, notamment le système d'éclairage qu'il faudra adapter et, surtout, la mise aux normes de la scène qu'il y a lieu de renforcer en profondeur, a-t-il expliqué, soulignant que le personnel du T.R. Bejaia qu'il s'agit d'électriciens, éclairagistes, de chargés de la sonorisation et d'autres, seront tous

sollicités et mobilisés pour l'occasion. C'est la pièce "Yemna n Dzair" (Ma mère l'Algérie), récipiendaire du 1^{er} prix à la 11^{ème} édition du festival national culturel du Théâtre Amazigh de Batna (février 2020) qui aura le privilège d'ouvrir "le bal". L'œuvre produite par l'association "Ithrene n Takerboust" (les étoiles de Bouira), traite des sacrifices vains d'une femme qui consacre tout à l'éducation de son fils, mais qui n'en récolte pas les fruits. Son rejeton ayant plutôt buté dans la criminalité est condamné à la réclusion. Un drame social fortement apprécié, à sa découverte à BATNA, et que le public de Bejaia, nourris aux échos qui lui sont parvenus, attend avec fer-

veur. Une entrée bien inspirée, susceptible d'apporter une résonance originale à ce festival, inscrit sous le thème générique du "théâtre dans tous ses états" et qui ne manquera pas, visiblement, d'offrir des centres d'intérêts multiples, grâce, notamment, à la programmation de plusieurs activités parallèles, entre autres, des conférences dont la plupart sont prévues dans la petite salle du TRB. Des Masters classes, des séances de contes et légendes programmés dans les écoles et beaucoup d'hommages sont aussi programmés. La comédienne, Dalila Hlilou, et l'homme de théâtre populaire de Tazmalt, Si Hcene y occupent le haut du pavé.

N.C

Tissemsilt: des activités artistiques au profit des enfants des zones d'ombre

Les enfants des zones rurales de la wilaya de Tissemsilt ont bénéficié, d'activités ludiques et artistiques dans le cadre de la célébration du 67^{ème} anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale. Ces activités initiées par la direction de la culture et des arts portent sur des concours de dessin, de poésie, de récit, de recherches historiques dont les thèmes porteront sur la révolution du 1^{er} novembre 1954, en plus de films et de documentaires mettant en exergue la lutte du peuple algérien contre le colonisateur français. Cette initiative d'une durée d'une semaine proposera également des expositions itinérantes du livre historique, des ateliers pour faire connaître les héros de la révolution, des expositions de dessin, la présentation de contes et des jeux d'intelligence. Les organisateurs proposeront également des pièces du théâtre que présenteront des troupes locales et des récitals poétiques.

R.C

Le conteur Seddik Mahi entame une tournée dans les écoles

Le comédien et conteur Seddik Mahi entame, dès le 9 novembre une tournée ouverte jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours dans une cinquantaine d'écoles de la ville de Ain Temouchent et ses localités, dans le strict respect des mesures sanitaires préventives, toujours en vigueur. A travers des contes populaires passionnants tirés du terroir folklorique ancestral, l'artiste devra user de ses talents de Goual pour transmettre aux enfants les différentes vertus et valeurs de la vie, essentiellement en relation avec l'accomplissement de soi et l'amour de la patrie. Lors de son périple, Seddik Mahi prévoit de

se produire dans les établissements scolaires de la Daïra de Ain Temouchent et ses localités, en collaboration avec la direction locale de l'Éducation, à la faveur de nombreux spectacles autour du thème "Le conte, clé de la mémoire". Natif de Sidi Bel Abbès, Mahi Seddik œuvre depuis plusieurs années à promouvoir et à ressusciter la tradition orale des goual (conteurs). Le conteur a animé, ces dernières années à la faveur des festivals organisés à travers l'Algérie, de nombreux espaces et ateliers consacrés au conte populaire. Il s'attache aussi à la collecte des récits et contes

populaires pour les produire sous forme théâtrale ou les publier. Parmi les contes puisés du terroir algérien inscrits dans son répertoire, "Hdidouène wel Ghoula", "Hebra bent Esbaâ", "Rmida et Ali" ou encore "Moula Moula, l'oiseau de bonnes augures" recueilli auprès des enfants de Tammanasset. Conteur professionnel, il a encadré plusieurs sessions de formation dans de nombreux pays, notamment la Tunisie et les Emirats Arabes Unis. En 2019, il a publié "Moula Moula et d'autres contes", un des rares recueils de contes algériens.

R.C

Session de formation sur la préservation du patrimoine dans les parcs culturels Ahaggar-Tassili

Une session de formation sur la gestion, la préservation et la valorisation du patrimoine culturel et écologique dans les parcs culturels de l'Ahaggar et du Tassili N'Ajjer a été ouverte, dimanche à Tamanasset, avec la participation d'une cinquantaine d'agents. Supervisée par des cadres algériens, cette session de cinq (5) jours au Centre de la for-

mation professionnelle de Tammanasset, permettra aux participants de suivre des cours théoriques et pratiques sur les volets liés au patrimoine immatériel, les conditions et modalités d'organisation et d'archivage, les modes de gestion participative des parcs culturels, l'importance de l'écotourisme et du tourisme culturel et la valorisation des richesses touristiques et cultu-

relles au niveau de ces espaces. L'initiative vise la promotion des connaissances et compétences des agents en termes de gestion, de préservation et de valorisation du patrimoine au niveau des parcs culturels de l'Ahaggar et du Tassili N'Ajjer, et pour améliorer leurs compétences dans le but de mener à bien leur mission.

R.C



Martina Clavadetscher remporte le Prix suisse du livre 2021

Le Prix suisse du livre 2021 a été attribué à Martina Clavadetscher pour son roman "Die Erfindung des Ungehorsams" (L'invention de la désobéissance). Le prix a été remis dimanche dans le cadre du festival de littérature Buchbasel. "Martina Clavadetscher a écrit un roman sur l'intelligence artificielle comme on n'en a jamais vu auparavant", a salué le jury. Son œuvre n'est pas une dystopie, "mais un texte audacieux, qui donne vie à des êtres artificiels". Ont également été nominés Thomas Duarte pour son premier ouvrage "Was der Fall ist", Michael Hugentobler pour "Feuerland" et Veronika Sutter pour son recueil de contes "Grösser als du". Martina Clavadetscher, une écrivaine de théâtre et de prose, recevra 30'000 francs dans le cadre du prix, décerné uniquement à la littérature suisse de langue allemande. Les trois nominés toucheront 3000 francs chacun. Au total, 92 titres de 65 éditeurs ont été soumis à la critique. L'événement de l'an dernier avait été annulé en raison de la pandémie.

ATS

Le clip de «My Universe» de BTS et Coldplay récolte plus de 100 mln de vues sur YouTube



Le clip vidéo de «My Universe», la chanson collaborative entre Bangtan Boys (BTS) et le groupe de pop-rock britannique Coldplay, a dépassé la barre des 100 millions de vues sur YouTube. Le clip a franchi ce cap, 37 jours après sa mise en ligne le 30 septembre sur la chaîne YouTube de Coldplay. Cette chanson qui fait partie du neuvième album de Coldplay, «Music of the Spheres», inclut des paroles écrites en coréen par les membres de BTS. Le clip vidéo, réalisé par David Meyers, met en scène BTS, Coldplay et le groupe extraterrestre Supernova 7, qui se produisent ensemble depuis des planètes différentes grâce à des hologrammes. Le titre s'est classé au 20^e rang du dernier classement hebdomadaire des singles Billboard Hot 100 après avoir débuté en tête du palmarès au début du mois dernier.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 376

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Intelligence, peu usitée chez nous.
- 2 Pins.
- 3 Chamarre encore.- Régime de neutre.
- 4 Ancienne québécoise.
- 5 Solanale.- Moto.
- 6 Pris garde à Rome il y a longtemps.- Poète français.
- 7 Saint de la BD.- Ressort d'ouverture.
- 8 Langue de femme...- Actinide.- A du jus.
- 9 S'en prennent aux feuilles, mais pas seulement.
- 10 Eau de Pologne.- Destructrice d'Ocnos.

Verticalement

- 1 Juron d'un bon roi.
- 2 Membre d'une société savante...3 Remisa.- Métal de transition.
- 4 Commune sarde.
- 5 Objet de vieilles querelles.- Géraniale.
- 6 Vadrouilleurs étrangers.- Us à l'étranger.
- 7 Artiste monumental espagnol (de).- Vieille enclume.
- 8 Suivait le Lion partout.- N'a pas de ressort.
- 9 Arrivées ou départs.
- 10 S'affairer au parquet.- On peut y voir un célèbre dit mortuaire.

Mots croisés grille N° 276

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Outil de coupe.
- 2 Des érables.
- 3 Eclair supérieur.
- 4 Genre de passériformes.- Pravec ou Eben, mais avant eux.
- 5 Mine ou mise, mais pas tout seul.- En Ferrare.
- 6 Demoiselles, mais plutôt marquises.- Ville suédoise.
- 7 Commune suisse.- Île du milieu, mais pas chez nous.
- 8 Des savants traditionnels.- Est bien membrée, désormais...9 Elle en a des antennes, elle !
- 10 N'étaient pas des chutes libres !

Verticalement

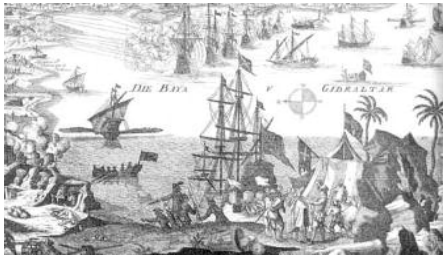
- 1 Vieil embaumeur.
- 2 Misters Maple...3 Restauration rapide, au possible.
- 4 Rio.- Suisse ou sartrien.
- 5 Le temple des temples.- Petite jupe exotique.
- 6 Suivait le Noir de très près !- Présent au festival des Vieilles Charrues ?- 50 000 dans la Manche.
- 7 Miro bulgare.- Métal ou unité.- Hiva, mais où ? Dans le 987 !
- 8 Une gorge taillée par Bès.- Canon ou partie de meule.
- 9 Hormone plutôt femelle.
- 10 Village bulgare.- De-meures en France.

"Le péché qui vous rend triste et repentant est plus aimé auprès d'Allah que le bon acte qui vous fait devenir arrogant."

'Ali Ibn Abi Talib

Ça s'est passé un...09 Novembre

1729: Le traité de Séville



Le 9 novembre 1729, signature du traité de Séville, entre l'Angleterre, l'Espagne et la France. Ce traité met fin à une guerre qui dure depuis 2 ans, entre l'Angleterre et l'Espagne, ce dernier renonce à Gibraltar, ainsi le rocher qui surplombe le détroit appartient aux Anglais.

1918: La révolution allemande



Le 9 novembre 1918, alors que la marine allemande se révolte que de nombreuses manifestations ont lieu à Berlin et que l'Allemagne va perdre la guerre, l'empereur Guillaume II abdique. Avec sa famille, il part se réfugier aux Pays-Bas. La république est proclamée par le socialiste Scheidemann, qui demandera, 2 jours plus tard il demande l'armistice aux forces alliées.

1989: La chute du mur de Berlin



Le 9 novembre 1989, le mur séparant Berlin Ouest (RFA) de Berlin Est (RDA) tombe. Dès 22h00, des milliers de Berlinoises ouvrent un à un les postes frontières.

Mots Fléchés N° 376

FEINTES	VOITURE D'ETALON	LEGEREMENT	TROU DE LA PEAU	FILLE DE	DELICE EN	EMPEREURS
SOUS	TEL UN TAUREAU	COLORÉS	LUTECIUM	REYKJAVIK	BELGIQUE	SEMBLANT
		EXHORTER	EN CHIMIE			SANS VIE
					GRAIN DE	
METIER DE				FIT TOUT	CAMARGUE	
QUARTIER				DOUX	DANSE ET	
DE PRISON				PASSAT	MUSIQUE	
				AU NOIR		
		POUR LE	EXCLURE			
		CUIVRE	INSIGNE			
			DU PRÊTRE			
FAIT UN				VIEUX TÉ-		
CARTON				LÉPHONES		
PRÈS DES						
LARMES		LARVES DE				SEMBLE
		RAIINETTE				APPRÉCIER
		DE FAIBLE				LA FARCE
		HAUTEUR				ASSAINIS-
						SEMENTS
CHEMINER	PIÈCE DE		ROMANISE	COURS EN	PIÈCE DE	
	CUBAIN		CAISSE DE	FRANCE	MOUFLÉ	
	MEUBLE DE		L'AUTO	CARTE DE	MODELE DE	
	PIAULE			PRIORITE	DE RÉFÉRENCE	
COMPORTE		DÉTERMI-		DADAIS		USA DE
LE FLEAU		NANT		EN		FINESSES
DE DIEU		DIVISER		DEUXIÈME		
				LIEU		
			FLUVE DE			DIEU QUI
			SILÉSIE			TAPE SUR
			SUPPORT			LA TÊTE
			DE QUILLE			
ANTILOPE	GAGNANTE			JUS DE		
DE MARAIS	DE FABLE			VIGNERON		
	SAILLIE			SOL EN		
	D'ESOPE			PIERRES		
		TORD ET				POUR UNE
		RETORD				HYPOTHÈSE
		COL DES				INHUMAINS
		PYRÉNÈES				
RUDIMENT			LETTRES	POUR LE	CAP DE	
PROGRÈS			POUR LE	SUD-EST	TOREROS	
RAPIDES			SARGASSE	UN LIEU	COMMUN	
			CRIARD			DE FAÇON
						UNIFORME
QUI A UNE	INTÉGRÉ			BŒUF D'UN		
INTENTION	INFLUENCE	PLACE DE		AUTRE ÂGE		
BLESSANTE		RECOLTES		DISPARU		
		FELICIT-				
		TERA				
				TOUCHE À		
				SA FIN		
REVUE ET	VIF-					
CORRIGÉE	ARGENT					
	UN DRAME					
				VILLE DE	CONTESTA	
				LA MARNE	LES FAITS	
				NEZ OU	GRAND ROI	
				BRUIT SEC	ATHÉNIEN	
LIBÉRÉS			COMPRISE			
DÉQUERPIR			FAMILIÈ-			
			REMENT			INITIALES
						SOCIALES
		COUSIN DU				
		SAPAJOU				
GÉNÉRALE			PARTIE DE			
			PLAISIR			

Mots mêlés

T O B O R R U E R R E T S M E
 F U S E E E R E I M U L U E N
 O T Y N S E E T E N A L P L I
 R I S P E T L U C C O U E O H
 D R A O C I B I L B O R R G C
 I P T T F S T C O C U I H E A
 N S N I E A Y R U T U F E C M
 A E A O N B N O A N E D R R U
 T G F N O R S N E M I C O E T
 E A E R R E R I C O G V S I E
 U Y G F T U L I R N A C E C M
 R O R E S A L D O S M S A R P
 A V A T A R N T F T I P I O S
 O N G A L A X I E R S T A S E
 D Y S T O P I E S E I B M O Z

- ALIEN
- ANDROIDE
- ASTRONEF
- AVATAR
- CYBORG
- BILBO
- DYSTOPIE
- ESPACE
- ESPRIT
- ETOILE
- FANTASY
- FORCE
- FUSEE
- FUTUR
- GALAXIE
- GOLEM
- LASER
- LUMIERE
- MACHINE
- MAGIE
- MARTIEN
- MONSTRE
- OASIS
- OCCULTE
- ORDINATEUR
- PLANETE
- POTION
- ROBOT
- SABRE
- SORCIER
- SOUCOUPE
- STASE
- SUPERHEROS
- SURNATUREL
- TEMPS
- TERREUR
- UCHRONIE
- UNIVERS
- VOYAGE
- ZOMBIES

OUARGLA

Deux morts et un blessé dans un accident de la route

Deux personnes sont mortes et une troisième a été blessée dans un accident de la route survenu dimanche soir sur la RN-56 près de la commune de Hassi-Benabdallah (Ouargla), ont rapporté hier les services de la Protection civile. L'accident s'est produit suite au dérapage et renversement d'un véhicule touristique à 30 km de Hassi-Benabdallah, causant la mort sur le coup d'un de ses occupants, tandis qu'un deuxième a succombé à ses blessures à l'hôpital "Mohamed Boudiaf" à Ouargla où a été également évacuée la blessée pour y recevoir les soins nécessaires, a-t-on précisé. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

OUARGLA

Saisie de plus de 5.300 comprimés de psychotropes

Une quantité de 5.370 comprimés de psychotropes a été saisie par la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la sûreté de wilaya d'Ouargla et deux (2) personnes impliquées dans l'affaire de commercialisation illicite de psychotropes ont été arrêtées, a indiqué jeudi la cellule de communication de ce corps de sécurité. L'opération a été réalisée suite à l'exploitation de renseignements faisant état d'une tentative d'acheminement par deux personnes d'une

importante quantité de psychotropes hors du territoire de la wilaya d'Ouargla à bord d'un véhicule touristique. Les deux suspects ont été surveillés ce qui a permis leur arrestation au niveau d'un barrage fixe à l'entrée ouest du chef-lieu de wilaya, selon la même source. La fouille du véhicule a permis la découverte de cette quantité de psychotropes, a-t-on précisé, ajoutant que le véhicule a été également saisi. Après l'établissement d'un dossier pénal, les deux suspects âgés d'une vingtaine d'années ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, selon la même source. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les services de sécurité visant la lutte contre les réseaux criminels, notamment ceux spécialisés dans le trafic de drogue et de psychotropes.

LA NATION

Mardi 09 Novembre 2021

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:36	12:31	15:30	17:47	19:12

Météo

Alger	☀️	26	Tizi Ouzou	☀️	25
Tiaret	☀️	24	Béjaïa	☀️	25
Constantine	☀️	24	Oran	☀️	26

SIDI ABDALLAH

Arrestation d'une bande de criminels après de violents affrontements

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Sidi Abdallah (ouest d'Alger) ont procédé à l'arrestation d'une bande de criminels après de violents affrontements avec usage d'armes blanches dans un quartier de Mahelma où ils terrorisaient la population, a indiqué lundi un communiqué des services de la Gendarmerie nationale. L'intervention rapide des unités de la Gendarmerie nationale, suite à un signalement des

habitants du quartier sur le numéro vert, a permis l'arrestation de 10 éléments de cette bande, dont trois (03) femmes outre la saisie d'armes blanches et de deux véhicules touristiques. Les membres de cette bande criminelle seront présentés devant les instances judiciaires compétentes après parachèvement de l'enquête. La Gendarmerie nationale appelle tous les citoyens à participer activement à la lutte contre toutes formes de criminalité, en signalant immédiatement tout acte criminel ou toute atteinte à l'intérêt public, et rappelle qu'un numéro vert (1055) ainsi que le site de pré-complainte et de télé-enseignements (PPGN.MDN.DZ) sont à la disposition des citoyens qui peuvent également contacter l'unité la plus proche de la gendarmerie nationale.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

98 nouveaux cas, 69 guérisons et 05 décès

Le nombre des nouveaux cas contaminés au coronavirus en Algérie reste au-dessous de la barre des 100 infectés par 24h. Hier, le bilan publié par le ministère de la Santé fait état de 98 nouvelles contaminations, 69 guérisons et 05 décès, selon un communiqué du ministère de la Santé. 15 patients sont admis en soins intensifs. Selon la même source, le total des nouveaux malades contaminés au coronavirus en Algé-

rie s'élève à 206.880 cas, le nombre des décès a atteint 5947 cas. Selon le professeur akhamaoui, tous les indicateurs épidémiologiques soulignent qu'on s'appête à vivre une nouvelle flambée à laquelle on ne s'est pas bien préparée. Le nombre de vaccinés reste relativement faible à ce que les autorités sanitaires souhaitaient atteindre avant l'arrivée de cette vague « inéluctable ».

ORAN

Démantèlement d'un réseau criminel de trafic international de drogue

Les policiers à Oran ont démantelé un réseau criminel organisé formé de deux individus impliqués dans le trafic international de drogue et de stupéfiants avec la saisie de trois kilogrammes de kif traité et de 5.192 comprimés psychotropes, a-t-on appris hier auprès de la sûreté de wilaya. L'opération a été effectuée sur la base d'informations parvenues à la brigade criminelle du service de wilaya de la police judiciaire selon lesquelles des individus détenus de la drogue dans un quartier populaire de la ville d'Oran pour l'écouler en milieu de jeunes,

a-t-on indiqué à la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté d'Oran. Après une surveillance minutieuse et suivi de leurs mouvements, les mis en cause ont été identifiés et ont été arrêtés. La perquisition de leurs domiciles sur autorisation du procureur de la République près le tribunal d'Oran a permis la saisie de 5.192 comprimés psychotropes et de 31 paquets de kif traité d'un poids de trois kilogrammes, ainsi qu'une somme de 680.000 DA, une chaîne en or haut de gamme et un véhicule utilisé pour le transport, a-t-on fait savoir.

M'SILA

Saisie à Bousâada de 640.000 DA en faux billets

Les éléments de la sûreté de daïra de Bousâada relevant de la sûreté de wilaya de M'sila ont saisi 640.000 DA en faux billets et arrêté quatre (4) suspects, a-t-on appris lundi auprès de ce corps sécuritaire. L'opération a été réalisée suite à un contrôle effectué au niveau du marché hebdomadaire de la ville de Bousâada, où il a été procédé à l'arrestation de deux (2) individus, en possession de 500.000 DA en faux billets, sur le point d'escroquer un commerçant dudit marché, a précisé la même source. La somme saisie sur les présus trafiquants, issus d'une wilaya dans le nord du pays, est constituée de 230 billets en

coupsures de 1000 DA et 135 autres de 2000 DA, a-t-on relevé à la sûreté de wilaya, soulignant que les deux mis en cause et leur véhicule ont été transférés au siège de la police pour les besoins de l'enquête. Les investigations engagées ont contribué à l'identification de deux (2) autres individus impliqués dans cette affaire, issus de la même wilaya, a-t-on affirmé, faisant remarquer que l'extension du territoire de compétence a permis leur arrestation. Selon la source sécuritaire, la perquisition du domicile des mis en cause a permis également la découverte de 140.000 DA de faux billets (69 billets de 2000 DA et 2 billets de 1000 DA).

INTEMPÉRIES

17 wilayas en vigilance orange



De fortes pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affectent, encore aujourd'hui, plusieurs wilayas du nord du pays. Les wilayas d'Alger, Tipaza, Blida, Médéa, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bouira, Bejaïa, Jijel, Skikda, Sétif, Bordj Bou Arridj et Mila sont placées en vigilance « orange » jusqu'à cet après-midi « au moins », précise un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM). La quantité de pluie estimée durant la validité de ce BMS devrait varier entre 40 et 60 mm, pouvant atteindre ou dépasser

localement 80 mm sur les wilayas côtières. Les wilayas d'Ain Defla, Chlef, Tissemsilt et Relizane sont également placées en vigilance orange à partir d'hier à 9 heures jusqu'à 18 heures « au moins ». La quantité de pluie estimée durant la période de validité de ce BMS pour ces wilayas, devrait varier entre 20 et 40 mm. Par ailleurs, la wilaya d'Illizi est également placée en vigilance orange jusqu'à mardi à 18 heures. La quantité de pluie estimée durant la validité de ce BMS devrait varier entre 20 et 40 mm. Pour rappel, une grande quantité de pluie s'est abattue sur

plusieurs wilayas du Centre et de l'Ouest du pays, les derniers jours, provoquant la mort d'une personne dans la wilaya de Tiaret et ce à la suite à un accident de la circulation. Dans la même wilaya, les éléments de la protection civile se sont intervenus pour sauver d'une mort certaine après que leurs véhicules aient été entraînés par les eaux pluviales vers un ravin dans la commune de Tekhmaret. Dans les wilayas d'Alger, Chlef, Boumerdes et Mascara... etc les services concernés se sont intervenus pour dégager des routes et soutenir des personnes en difficulté.

R.N

SOUK AHRAS

Deux décès suite à la chute d'un véhicule

Deux (2) personnes sont décédées suite au dérapage et la chute de leur véhicule dans le barrage d'Oued Mellegue relevant de la commune de Taoura (Souk Ahras), a-t-on appris lundi auprès de la direction de la Protection civile (DPC). Les éléments de l'unité secondaire de ce corps constitué, soutenus par les services de l'unité principale, sont intervenus dans la nuit

de dimanche suite au dérapage de cette voiture avec deux personnes à son bord (un homme de 55 ans et une femme de 57 ans), avant de chuter dans le barrage d'Oued Mellegue implanté au lieu-dit El Mehra, a déclaré à l'APS le chargé de l'information et de la communication de ce corps constitué, le capitaine Reda Messai. Les efforts des éléments de

la Protection civile ont permis le repêchage dans une première étape du corps sans vie de la femme, a fait savoir le même responsable. Selon la même source, les recherches poursuivies par l'équipe des plongeurs en étroite collaboration avec des agents de la Protection civile, ont abouti hier matin au repêchage de la dépouille de la seconde victime de l'accident.